



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9382^e séance

Vendredi 21 juillet 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	Équateur	M. Manrique
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Diaba
	Ghana	M ^{me} Osei
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M ^{me} Frazier
	Mozambique	M. Kumanga
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine et les représentantes de la Roumanie et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Trois autres États Membres ont également exprimé le souhait de participer à la séance d'aujourd'hui, à savoir l'Estonie, le Royaume des Pays-Bas et la Pologne. Ils soumettront leurs déclarations dans des lettres adressées à la Présidente du Conseil de sécurité, qui seront publiées.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et, à la demande de la Fédération de Russie, M. Mikhail Khazin, macroéconomiste indépendant.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Lundi, lorsque j'ai pris la parole devant le Conseil (voir S/PV.9380), j'ai exprimé à nouveau le profond regret du Secrétaire général concernant la décision de la Fédération de Russie de mettre fin à sa participation à l'Initiative de la mer Noire, y compris le retrait des garanties de sécurité russes pour la navigation dans la partie nord-ouest de la mer Noire. Conséquence de cette décision, les prix des denrées alimentaires sont en train d'augmenter dans le monde entier, ce qui vient s'ajouter aux crises agricole, énergétique et financière en cours dont pâtissent déjà gravement les populations les plus vulnérables de la planète.

Nous venons d'assister à un nouveau coup porté à la sécurité alimentaire mondiale, puisque la Russie, pour

le quatrième jour consécutif, a mené à l'aide de missiles et de drones des frappes contre les ports ukrainiens de la mer Noire à Odesa, Chornomorsk et Mykolaiv, détruisant des infrastructures portuaires, des installations et des stocks de céréales d'une importance cruciale. Ces attaques ont également fait des victimes civiles. Hier, à Odesa, une personne aurait été tuée et au moins huit autres blessées. À Mykolaiv, l'attaque russe aurait fait deux morts et 19 blessés. Nous condamnons avec fermeté ces attaques et demandons instamment à la Russie d'y mettre fin immédiatement.

Comme le Secrétaire général l'a déclaré hier, le bombardement des ports ukrainiens de la mer Noire est contraire aux engagements pris par la Russie dans le cadre du mémorandum d'accord avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, qui stipule que :

« la Fédération de Russie facilitera l'exportation sans entrave de denrées alimentaires, d'huile de tournesol et d'engrais à partir des ports de la mer Noire contrôlés par l'Ukraine. »

La nouvelle vague d'attaques contre les ports ukrainiens risque d'avoir de profondes conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale, en particulier dans les pays en développement. En outre, comme nous l'avons déclaré à maintes reprises, les attaques contre les infrastructures civiles pourraient constituer une violation du droit international humanitaire.

Les menaces selon lesquelles les navires civils naviguant dans les eaux de la mer Noire pourraient être des cibles potentielles sont inacceptables. Nous sommes également préoccupés par les informations selon lesquelles des mines auraient été posées en mer Noire, mettant en danger la navigation civile. Nous recommandons vivement de s'abstenir de tout autre propos ou acte susceptible d'aggraver une situation déjà dangereuse. Tout risque de propagation du conflit résultant d'un incident militaire en mer Noire, qu'il soit intentionnel ou accidentel, doit être évité à tout prix, car cela pourrait avoir des conséquences potentiellement catastrophiques pour nous tous.

Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles essentielles ne constituent pas une nouvelle tendance dans le cadre du conflit en Ukraine, mais plutôt une routine tragique. L'Organisation mondiale de la Santé a recensé des dégâts causés à plus de 1 000 établissements de santé, qui ont fait 101 morts et 139 blessés. Depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, l'UNESCO a recensé 270 sites culturels endommagés, dont 116 sites religieux, 27 musées, 95 bâtiments d'importance historique, 19 monuments, 12 bibliothèques et une archive. En outre, 3 467 établissements d'enseignement ont subi des bombardements, et 335 d'entre eux ont

été complètement détruits. Selon l'UNESCO, 12 journalistes et professionnels des médias ont été tués depuis le début de la guerre.

Les enfants ukrainiens continuent également d'être touchés de manière disproportionnée par le nombre extrêmement élevé de violations graves commises dans le cadre du conflit. Des enfants sont tués et mutilés par des armes explosives à large rayon d'impact dans des zones peuplées. Des millions d'Ukrainiens, dont presque les deux tiers des enfants ukrainiens, ont été contraints de quitter leur foyer. Pour ceux qui restent, les dégâts et la destruction des infrastructures critiques continuent d'occasionner des difficultés, car l'accès aux services de base est perturbé.

La destruction du barrage de Kakhovka le 6 juin et les inondations qui s'en sont suivies ont entraîné des conséquences environnementales et humanitaires considérables et à long terme. Selon le Ministère ukrainien de la politique agricole et de l'alimentation, près de 600 000 hectares de terres agricoles n'ont plus accès à l'eau d'irrigation depuis la destruction du barrage. Cette situation a aggravé les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs ukrainiens, en plus des mines et des engins non explosés. Les inondations ont également aggravé une situation déjà instable à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique continuent de surveiller de près la disponibilité de l'eau de refroidissement pour la centrale. Garantir sa sûreté et sa sécurité reste de la plus haute importance, non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour l'ensemble de la région.

Les mines terrestres continueront de représenter un danger pour les civils des années durant, car près d'un tiers du pays serait pollué par des engins non explosés, des mines et des armes à sous-munitions. Nous travaillons avec le Gouvernement ukrainien et d'autres partenaires pour lutter contre la menace des engins non explosés. Jusqu'à présent, nos efforts de déminage ont bénéficié à près de 3,5 millions de personnes. Mais ces chiffres ne disent pas tout. La guerre a des effets plus difficiles à mesurer. Une génération d'enfants ukrainiens a été traumatisée, et les conséquences de la guerre sur leur santé mentale et celle des adultes s'inscriront dans la durée.

Lorsque j'ai présenté un exposé sur l'Ukraine au Conseil en début de semaine, je n'avais pas prévu que je reviendrais dans cette salle aujourd'hui. Les événements de la semaine dernière ne sont que les derniers faits survenus dans la guerre insensée menée par la Fédération de Russie contre son voisin, une guerre dont les conséquences se font sentir dans le monde entier. Le fait que la Russie ait mis fin à sa participation à l'Initiative de la mer

Noire, et qu'elle bombarde de surcroît des ports essentiels, ne fera qu'aggraver la crise. Le Secrétaire général a été clair. Nous ne cesserons pas de nous employer à faciliter l'accès sans entrave des denrées alimentaires et des engrais en provenance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie aux marchés mondiaux.

Pour terminer, je tiens à souligner que le seul moyen de mettre un terme à la catastrophe qui se déroule en Ukraine est de mettre fin à la guerre sur la base du droit international et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, et conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Comme nous en avons déjà discuté dans cette salle à maintes reprises, et comme la Secrétaire générale adjointe DiCarlo vient de le souligner, la guerre en Ukraine a eu de profondes répercussions sur le monde, bien au-delà des frontières du pays – un monde déjà ébranlé par une accumulation de chocs dont nous sommes tous bien conscients. L'ampleur des besoins humanitaires mondiaux dans ces circonstances dépasse largement les ressources dont nous disposons. Pour rappel, en ma qualité de Coordonnateur des secours d'urgence, je suis responsable des relations de la communauté humanitaire et je la représente auprès des 362 millions de personnes, dans 69 pays, qui ont désormais besoin d'une aide humanitaire. Nous ne nous étions jamais approchés de ce chiffre auparavant et un montant sans précédent de 55 milliards de dollars est nécessaire pour répondre à leurs besoins prioritaires. Comme nous en avons discuté, y compris cette semaine, de nombreux plans humanitaires restent gravement sous-financés. Pour des millions de personnes dans le monde, les marges sont déjà minces et leur capacité à résister à de nouveaux chocs est limitée.

Il y a presque un an jour pour jour, nous célébrions la signature de l'Initiative de la mer Noire et du mémorandum d'accord sur les exportations de denrées alimentaires et d'engrais russes. Ces accords ont constitué une réponse internationale énergique à la flambée des prix des denrées alimentaires, qui menaçait la sécurité alimentaire dans le monde entier. Leur signature a également montré autre chose. Elle a montré qu'ensemble, en faisant preuve de bonne volonté et de bonne foi, nous pouvions parvenir à des solutions innovantes et audacieuses qui placent l'humanité au-dessus de la politique, même dans les circonstances les plus extrêmes – en l'occurrence, un accord entre les deux parties belligérantes.

Au cours des 12 mois qui se sont écoulés depuis ce jour à Istanbul, l'Initiative de la mer Noire a permis d'exporter en toute sécurité près de 33 millions de tonnes de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens de la mer Noire vers 45 pays, à bord de plus d'un millier de navires. Je pense qu'il s'agit là d'une réussite que nous n'aurions jamais pu imaginer, même ce jour-là à Istanbul. Elle est le fruit de la coopération entre les signataires de cet accord historique en temps de guerre. Elle a permis au Programme alimentaire mondial de transporter plus de 725 000 tonnes de blé pour contribuer aux opérations d'aide alimentaire en Afghanistan, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan et au Yémen, les pays qui sont maintenant touchés par les récentes décisions. Ainsi que l'a souligné le Secrétaire général en début de semaine, le mémorandum d'accord a également donné des résultats concrets au cours de l'année écoulée, en permettant à un volume croissant de produits agricoles russes d'arriver sur les marchés mondiaux. Les accords d'Istanbul du 22 juillet 2022 ont contribué à faire baisser de manière durable et indispensable les prix alimentaires mondiaux qui, le mois dernier – avant la situation actuelle – étaient inférieurs de plus de 23 % aux sommets atteints en mars de l'année dernière. La confirmation, lundi, du retrait de la Fédération de Russie de l'Initiative de la mer Noire nous a donc tous profondément déçus, y compris de nombreux acteurs bien au-delà de cette salle.

Comme l'a dit M^{me} DiCarlo, l'évolution de la situation depuis quatre jours est alarmante. Les frappes russes visant les installations portuaires d'Odesa et d'autres ports ukrainiens dont elle a également parlé auraient blessé des civils et endommagé des infrastructures essentielles à l'exportation de denrées alimentaires. Avant lundi, les installations de ces ports étaient des installations protégées, car elles contribuaient à l'exportation de denrées alimentaires et d'autres produits pertinents. Comme nous pouvons l'imaginer, les agriculteurs ukrainiens suivent ces attaques nocturnes avec beaucoup d'anxiété, alors qu'ils sont en train de récolter leurs cultures, des cultures dont l'avenir était assuré grâce à l'Initiative de la mer Noire et qu'ils ont cultivées et protégées dans l'ombre de la guerre, malgré les risques posés par les mines terrestres et les munitions non explosées, comme l'a mentionné M^{me} DiCarlo, malgré les dommages causés au barrage de Kakhovka et les inondations qui en ont découlé, malgré les dégâts infligés aux installations de stockage, comme nous en avons été témoins cette semaine, et ceux occasionnés aux infrastructures. Maintenant, les denrées alimentaires qu'ils récoltent risquent de ne plus pouvoir atteindre les marchés mondiaux qui en ont désespérément besoin.

Comme nous le savons tous et toutes, je pense, les prix mondiaux des céréales ont bondi cette semaine, menaçant de réduire à néant les progrès accomplis de haute lutte au cours de l'année écoulée, au risque de voir des millions de personnes souffrir de la faim, voire pire encore. Selon le Programme alimentaire mondial, les prix à terme du blé et du maïs ont augmenté respectivement de près de 9 % et de 8 %, mercredi enregistrant la plus forte hausse des prix du blé en une seule journée depuis le début de l'invasion à grande échelle. Et cela n'a rien de surprenant. C'est ce qui avait été prédit, et c'est ce qui s'est passé. Une grande partie du monde est tributaire de la disponibilité de ces produits de base à un prix abordable, et cette disponibilité est une fois de plus menacée. Bien entendu, la hausse des prix sera ressentie le plus durement par les familles des pays en développement, lesquelles se trouvent déjà en situation de risque et ont tendance à consacrer une part beaucoup plus importante du revenu de leur ménage à l'alimentation, un point que nous avons abordé dans nos discussions sur les nombreuses régions où des besoins humanitaires se font sentir.

Les discours incendiaires risquent également de compromettre davantage et dans une plus large mesure le transport, en toute sécurité, des denrées alimentaires à travers la mer Noire. Sans accès aux ports ou aux marchés mondiaux, les agriculteurs n'auront peut-être d'autre choix que de mettre fin à leurs activités. Outre les effets que cette situation pourrait avoir à l'échelle mondiale, elle aurait des répercussions immédiates sur les prix des denrées alimentaires dans le pays et sur la stabilité économique de l'Ukraine. La sécurité alimentaire en Ukraine et dans la région s'en trouverait à son tour mise à mal. La catastrophe humanitaire qui se poursuit en Ukraine, dont nous avons déjà parlé et dont nous reparlerons, continue donc d'avoir des répercussions dans le monde entier, et il faut y mettre un terme. Comme cela a souvent été répété, les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés. Et comme le Secrétaire général l'a déclaré hier, la destruction des infrastructures civiles dans les ports ukrainiens – et nous y avons tous deux fait référence – peut également constituer une violation du droit international humanitaire.

Le constat est très simple. Les exportations de denrées alimentaires et d'engrais en provenance d'Ukraine et de la Fédération de Russie restent aujourd'hui d'une importance cruciale pour la sécurité alimentaire mondiale, malgré les événements de ces derniers jours. C'est pourquoi l'ONU poursuivra sa collaboration avec toutes les parties concernées pour veiller à ce que les denrées alimentaires et les engrais russes et ukrainiens puissent

continuer d'atteindre les marchés mondiaux. L'appui concerté de la communauté internationale, y compris, je l'espère, du Conseil de sécurité, est essentiel pour que ces efforts de plaidoyer et de diplomatie soient couronnés de succès. Et bien entendu, je tiens à redire notre reconnaissance au Gouvernement turc qui déploie des efforts extraordinaires pour appuyer, organiser et superviser de nombreux aspects de l'Initiative de la mer Noire.

Je conclurai en formulant une dernière réflexion, sans doute personnelle. Nous sommes tous et toutes profondément impliqués dans ce projet depuis si longtemps. C'est pourquoi cette semaine est pour nous empreinte de tristesse et de déception. Mais pour nombre des 362 millions de personnes évoquées plus haut, l'heure n'est pas à la tristesse ou à la déception. Elles sont préoccupées par la menace qui pèse sur leur avenir et sur celui de leurs enfants et de leurs familles. Elles ne sont pas tristes. Elles sont en colère, inquiètes et préoccupées. Certaines souffriront de la faim, d'autres connaîtront la famine et beaucoup risquent de mourir en conséquence de ces décisions. Nous implorons le Conseil et le reste du monde de contribuer à tous les efforts possibles pour raviver l'espoir – la lueur d'espoir, ainsi que l'a qualifié le Secrétaire général à l'époque – que ces deux accords incarnaient pour chacun et chacune d'entre nous dans un monde en proie à tant de difficultés et de tragédies.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'intervenant demandé par la Fédération de Russie, M. Khazin.

M. Khazin (*parle en russe*) : En ma qualité d'économiste, je vais tâcher de dresser un tableau économique plus ou moins objectif de tous ces accords sur les céréales.

Tout d'abord, il convient de préciser qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de critères objectifs permettant d'évaluer l'évolution des prix sur les marchés en lien avec l'accord. Oui, au moment de sa conclusion, les prix ont fortement baissé, mais c'est parce que l'année dernière a été marquée par une combinaison inédite de circonstances défavorables. Il faut également tenir compte du fait que l'entrée en vigueur de l'accord a coïncidé avec l'annonce des prévisions de récoltes, qui étaient favorables, de telle sorte qu'une baisse des prix était attendue, et il n'y avait là rien de surprenant.

Quand on regarde la quantité totale de céréales fournies par l'Ukraine, on constate qu'il s'agit essentiellement de maïs et d'orge, qui ne sont généralement pas expédiés vers les pays pauvres ou utilisés dans le cadre

de programmes alimentaires. Si l'on prend uniquement le blé, l'Ukraine a expédié 30 millions de tonnes par voie maritime, ce qui est comparable aux exportations ukrainiennes par d'autres canaux. À cela s'ajoute le fait que ces céréales étaient destinées à un usage commercial. Elles appartenaient à des acteurs privés et faisaient l'objet de contrats. Ainsi, l'incidence qu'elles ont eue sur le marché l'année dernière s'explique par le fait qu'elles avaient déjà été comptabilisées dans l'exercice en cours.

Si nous examinons la situation qui prévalait il y a un ou deux ans, le tableau serait différent. En particulier, à titre d'exemple, les exportations de céréales en provenance de Russie ont augmenté au cours de l'année écoulée, et la Russie a considérablement accru ses exportations de blé, qui sont passées de 35 à 58 millions de tonnes. Il est probable qu'elle expédiera à peu près la même quantité l'année prochaine, car la baisse enregistrée cette année dans les récoltes en Russie est négligeable, de l'ordre de 4 à 5%. Nous devons tenir compte du fait que ces expéditions de céréales n'étaient pas destinées à un usage humanitaire mais à un usage commercial et que leur incidence sur l'approvisionnement des pays pauvres est donc dérisoire. Seulement 3% de ces céréales ont été acheminées vers les pays les plus pauvres. Ainsi, une évaluation qualitative des effets de l'accord céréalier sur l'approvisionnement des marchés mondiaux en céréales ukrainiennes semble indiquer que ces effets ne sont pas très importants.

Comme je l'ai dit, il est pratiquement impossible de procéder à des évaluations précises car, ces dernières années, les marchés ont été extrêmement déséquilibrés. Pour bien comprendre à quel point la situation sur les marchés est aujourd'hui difficile, il faut savoir qu'aux États-Unis, l'inflation industrielle était supérieure à 20% il y a un an, et qu'aujourd'hui, un an plus tard, elle est de -9%. En d'autres termes, nous assistons à un processus de déflation. Cela signifie qu'il est absolument impossible de formuler la moindre prévision stable de la situation ou de la réaction du marché face à tel ou facteur. Il est très probable que cela découle d'une réaction du marché à la pandémie en 2019 et 2020. Cependant, les prochaines années devraient être marquées par une très forte réaction.

En ce qui concerne la deuxième partie de l'accord sur les céréales, les exportations de céréales de la Russie représentent environ un tiers du volume total exporté, soit environ 60 millions de tonnes sur un marché total de 160 à 180 millions de tonnes. Et c'est pour cette raison que le retrait des céréales russes de ce marché entraînera certainement un effondrement. Le problème, c'est que l'effet des politiques de sanctions sur la situation financière

et la logistique fait que la production russe de céréales pour l'exportation n'est pas rentable. Nous n'avons pas encore rencontré ce problème, mais l'année prochaine, nous pourrions assister, en raison de ces politiques, à une baisse importante de l'offre de céréales russes, ce qui serait une véritable catastrophe pour les marchés, avec des hausses de prix considérables. Un autre facteur est l'offre d'engrais russes. La Russie détient plus de 15 % du marché mondial des engrais et représente une part importante du marché des produits entrant dans la composition des engrais, en particulier l'ammoniac. Les engrais sont les récoltes de demain. Si la quantité d'engrais épandus cette année diminue, dans un an, les récoltes diminueront considérablement partout dans le monde. En d'autres termes, certaines décisions prises aujourd'hui créent de facto des restrictions pour la Fédération de Russie, et si je dis « de facto », c'est parce que, officiellement, l'ONU et les États-Unis ne cessent de répéter que les denrées alimentaires n'entrent pas dans le champ des restrictions, mais la pression exercée sur les acteurs économiques est si forte que nombre d'entre eux refusent de coopérer avec la Fédération de Russie pour le transport de denrées alimentaires et d'engrais. Il en résultera inévitablement des problèmes extrêmement graves et d'énormes pénuries de céréales sur les marchés mondiaux d'ici un an ou deux.

Nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de dire quelle sera l'augmentation des prix, car les marchés sont très déséquilibrés. Il n'est pas exclu que les marchés alimentaires mondiaux centralisés se désintègrent en quelques groupes régionaux, ce qui fait déjà l'objet de nombreuses discussions et ce qui est extrêmement dangereux du point de vue de l'efficacité de l'approvisionnement alimentaire, et en particulier du point de vue humanitaire. À cet égard, et en guise de conclusion, je tiens à dire qu'hélas, il y a effectivement des problèmes liés à la mise en œuvre du premier accord, concernant la participation de l'Ukraine, et du second, concernant la participation de la Russie. Toutefois, s'agissant des conséquences de ces problèmes, à la fois sur les marchés mondiaux de manière générale et sur le front humanitaire, les conséquences des restrictions imposées aux exportations russes sont bien plus dangereuses que celles de l'interruption des exportations ukrainiennes. Je voudrais juste ajouter une chose, à savoir que l'accord sur la participation de la Russie aura des conséquences bien plus importantes sur les prix des denrées alimentaires et la situation humanitaire que l'accord avec l'Ukraine. Je pense que, pour qu'il soit mis en œuvre, il faut mettre beaucoup plus l'accent sur l'accord sur la participation de la Russie dans les discussions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je prends note de l'exposé de M. Khazin.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au Ministre des relations extérieures et de la mobilité humaine de l'Équateur.

M. Manrique (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance à la demande de la France et de l'Équateur. Je remercie également de leurs exposés M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, et M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix. J'ai également écouté avec attention M. Khazin.

Demain, le 22 juillet, marquera le premier anniversaire de la signature de l'Initiative de la mer Noire, que le Secrétaire général avait qualifiée de lueur d'espoir. Il est regrettable qu'au lieu d'attiser cette flamme, on prenne des mesures qui risquent de l'éteindre. Je déplore l'annonce par la Fédération de Russie qu'elle allait suspendre sa participation à l'Initiative, qui joue un rôle central dans l'atténuation des conséquences mondiales de l'insécurité alimentaire exacerbée par l'agression militaire contre l'Ukraine. Dès le début de l'invasion, le Secrétaire général avait tiré la sonnette d'alarme quant aux conséquences mondiales que le conflit entraînerait, plus sensiblement pour les personnes les plus démunies, en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en portant l'indice FAO des prix des produits alimentaires à des niveaux jamais atteints.

En mars 2022, quelques semaines après le début de la guerre, l'Équateur a accueilli sur son territoire la Conférence régionale de la FAO. Depuis lors, les conséquences régionales et mondiales sont devenues une préoccupation fondamentale pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Bien que les exportations de céréales ne constituent pas à proprement parler des opérations d'aide alimentaire, elles continuent à jouer un rôle essentiel dans l'atténuation de l'insécurité alimentaire et, partant, dans l'amélioration de la situation humanitaire mondiale. La mise en œuvre de l'Initiative de la mer Noire a sauvé des millions de vies menacées par la famine, en particulier dans les régions les plus fragiles, comme l'ont confirmé à maintes reprises l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou même la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

À cela s'ajoutent les répercussions que cette suspension aura sur les opérations du Programme alimentaire mondial, dont bénéficiaient des milliers d'enfants en Afghanistan, au Yémen et dans la Corne de l'Afrique,

pour ne citer que quelques exemples. Y a-t-il pire façon de mettre en œuvre la résolution 2417 (2018), dans laquelle le Conseil a engagé toutes les parties, il y a cinq ans, à assurer le bon fonctionnement des marchés et des systèmes alimentaires en temps de conflit armé ? Et y a-t-il pire façon de procéder que de bombarder les villes portuaires de l'Ukraine et les infrastructures de chargement de céréales, précisément à Odesa, parallèlement à la décision de suspendre l'Initiative de la mer Noire ? En outre, toute menace ou attaque contre des navires civils en mer Noire serait inadmissible. L'Équateur insiste sur la nécessité de respecter les systèmes de production alimentaire et d'approvisionnement en eau et rappelle l'interdiction existante d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie des populations civiles, notamment les biens agricoles et les récoltes. Par ailleurs, nous sommes affligés par les conséquences de plus en plus lourdes de cette invasion sur l'agriculture et les moyens de subsistance ruraux en Ukraine, avec des dizaines de milliards de pertes pour les ménages et la destruction de machines, d'équipements, d'installations de stockage, de récoltes et d'intrants, sans compter la destruction de 600 000 hectares de terres agricoles, comme nous venons d'en être informés.

Les attaques contre les travailleurs humanitaires et leurs locaux, notamment à Odesa et à Mykolaïv, doivent cesser, et nous demandons instamment à la Fédération de Russie d'autoriser l'accès humanitaire aux zones qui sont temporairement sous son contrôle. Nous insistons sur la nécessité pour les parties de respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Nous sommes préoccupés par la pollution par les mines et les restes explosifs. Nous appelons les parties à s'abstenir d'utiliser des armes à sous-munitions compte tenu des dommages collatéraux qu'elles causent dans l'immédiat ainsi qu'à moyen et long terme. L'Équateur, en tant qu'État partie à la Convention sur les armes à sous-munitions, insiste sur l'interdiction de ces armes.

Enfin, nous exhortons le Conseil à réaffirmer son appui aux travaux du Secrétaire général, comme il l'a fait en mai 2022. Ce travail restera indispensable tant sur le plan humanitaire que dans les efforts déployés pour parvenir à une paix juste et durable, fondée sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} DiCarlo et M. Griffiths pour leurs présentations.

La France a demandé, avec l'Équateur, la tenue de cette séance, car la Russie a franchi cette semaine un

nouveau seuil dans le cynisme et l'irresponsabilité. Nous l'avons tous entendue prétendre ces derniers mois qu'elle était très préoccupée par la situation des pays les plus pauvres. Après avoir mis en péril la sécurité alimentaire et la nutrition mondiales en agressant l'Ukraine, elle a mis fin il y a quelques jours à l'Initiative de la mer Noire. Le Secrétaire général a souligné le grave impact que cela aurait sur les pays les plus vulnérables.

Depuis, elle bombarde les ports d'Odesa, de Chornomorsk et de Mykolaïv et leurs terminaux céréaliers, qui sont des infrastructures civiles. Le Secrétaire général l'a rappelé hier : la destruction d'infrastructures civiles est une violation du droit international humanitaire.

Alors que des millions de personnes souffrent de la faim, la Russie aurait déjà détruit plus de 60 000 tonnes de céréales. Elle a aussi annoncé, via son ministère de la défense, que « tous les navires se dirigeant vers les ports ukrainiens de la mer Noire seront considérés, à compter du 20 juillet à minuit, comme transportant potentiellement des biens ou équipements de nature militaire ». Avec ces actions, la Russie commet encore d'autres crimes de guerre et utilise de nouveau la faim comme une arme. Elle commet une erreur stratégique.

La France condamne dans les termes les plus fermes la décision de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire. Elle assume ainsi de porter la responsabilité de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition mondiales. Cette Initiative avait permis, en un an, l'exportation de près de 33 millions de tonnes de céréales, dont plus de la moitié vers les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, et une baisse des prix des produits agricoles de 23 %. Le Programme alimentaire mondial avait pu exporter depuis les ports ukrainiens 725 000 tonnes de céréales vers les pays les plus touchés par la faim, notamment l'Afghanistan, le Yémen et la Corne de l'Afrique. La fermeture de la mer Noire va entraîner une augmentation du coût des opérations humanitaires, dans un contexte où les ressources manquent déjà cruellement. Elle risque aussi et surtout d'entraîner des effets d'inflation, qui affecteront au premier chef les secteurs agricole et alimentaire, les producteurs et les ménages pauvres, dans les pays les plus vulnérables.

Pourquoi la Russie a-t-elle fait ce choix ? En bloquant les exportations depuis les ports ukrainiens et en faisant monter les prix agricoles et alimentaires, la Russie augmente le bénéfice de ses propres exportations. Elle accroît ses revenus pour financer sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Voilà la réalité. La Russie cherche à se poser en victime et prétend avoir été flouée avec les accords d'Istanbul. Pourtant, le Secrétaire général l'a

indiqué dans sa déclaration du 17 juillet : les exportations de céréales russes ont atteint des niveaux particulièrement élevés depuis l'été dernier, et le niveau des exportations d'engrais du pays est presque revenu à ce qu'il était avant l'invasion du 24 février 2022.

La France salue les efforts du Secrétaire général et de la Türkiye qui auront essayé jusqu'au bout, et continuent d'essayer, de sauver l'Initiative. Les Nations Unies ont travaillé sans relâche pour proposer des solutions. Or, la Russie n'a même pas daigné répondre à leurs propositions.

La France continuera pour sa part, avec ses partenaires, à intensifier son action pour réduire les risques d'insécurité alimentaire. Elle a porté son aide en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de développement agricole durable à 840 millions d'euros en 2022. Dès hier, le Conseil de l'Union européenne a décidé de renforcer les capacités d'exportation des corridors de solidarité de l'Union européenne, qui jouent un rôle essentiel et ont permis d'acheminer 41 millions de tonnes de céréales hors d'Ukraine depuis mars 2022.

Cette décision de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire vient amplifier les conséquences négatives de l'agression russe contre l'Ukraine. Redisons-le ici : rien de tout cela ne se passerait si la Russie n'avait pas, en premier lieu, envahi l'Ukraine. Nous l'appelons donc, à nouveau, à cesser son agression et à retirer ses troupes du territoire ukrainien.

M^{me} Osei (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie la France et l'Équateur d'avoir demandé la tenue de la présente séance, ainsi que les intervenants de leurs observations.

D'après ce que le Ghana comprend, tant que la Fédération de Russie n'aura pas changé radicalement de position, l'Initiative de la mer Noire, à laquelle il a été mis fin le 17 juillet, n'a plus aucune chance d'être mise en œuvre. En tant que diplomates, cependant, nous avons la capacité, par le dialogue et la diplomatie, de faire renaître l'espoir là où il n'y en a plus et d'insuffler un élan nouveau lorsque les accords que nous avons mis au point pour servir nos intérêts communs peinent à répondre à nos attentes.

Par conséquent, bien que profondément déçus par le non-renouvellement de l'Initiative, nous encourageons l'ONU et tous les pays qui ont eu un rôle à y jouer à redoubler d'efforts pour répondre aux préoccupations qui ont été régulièrement exprimées concernant le mémorandum d'accord auxiliaire, en particulier en ce qui concerne l'exportation d'ammoniac russe vers les marchés mondiaux et l'exportation de produits agricoles et d'engrais.

Nous pensons en effet que, malgré ses limites, l'Initiative a joué un rôle dans la stabilisation des prix alimentaires mondiaux depuis juillet 2022, grâce à l'exportation de plus de 32 millions de tonnes de denrées alimentaires depuis l'Ukraine, y compris le transport de plus de 725 000 tonnes de blé, à destination de pays qui avaient désespérément besoin de stocks de nourriture, dans le cadre du Programme alimentaire mondial. L'Initiative a également permis de tester notre capacité à rendre les chaînes d'approvisionnement alimentaire résilientes en cas de crise majeure. Bien que nous puissions tirer des enseignements de ce qui se passe actuellement, y mettre fin ne serait pas dans l'intérêt de la communauté internationale ni de la sécurité alimentaire mondiale.

Nous estimons toutefois que, pour remédier de manière durable aux effets en cascade que pourrait entraîner la fin de l'Initiative, nous devons redoubler d'efforts pour trouver une voie vers la paix qui soit acceptable pour les deux parties au conflit. Comme nous l'avons déjà dit, la militarisation accrue du conflit a peu de chances de modifier réellement la dynamique sur le terrain. Elle ne ferait que prolonger les souffrances des deux parties et la misère du monde.

Nous appelons donc une nouvelle fois l'Ukraine et la Fédération de Russie à cesser les hostilités et à se tourner vers le dialogue et la diplomatie si elles souhaitent parvenir à une paix durable. Nous pensons qu'en tant que pays voisins, elles n'ont pas d'autre choix que de trouver un moyen de régler leurs différends de manière pacifique. Envisager la faisabilité d'autres options n'est peut-être pas un choix réaliste.

M. Diaba (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour leurs exposés et les informations fournies. Nous avons également suivi avec attention la déclaration de M. Mikhail Khazin.

L'Équateur et la France ont proposé la tenue de cette séance au lendemain de la suspension de l'Initiative de la mer Noire, un accord signé en juillet 2022 qui avait suscité beaucoup d'espoir et fait espérer une certaine accalmie notamment sur le volet de la sécurité alimentaire.

Le conflit armé en Ukraine, que nous suivons avec une grande attention et appréhension depuis des mois, est sur le point de prendre une autre tournure, aussi dangereuse que la précédente. L'accord quadripartite entre la Russie et l'Ukraine, sous l'égide de l'ONU et de la Türkiye, a garanti pendant toute une année l'exportation sécurisée des céréales via la mer Noire, ce qui a permis

d'éviter, un tant soit peu, la flambée des prix des céréales ainsi que le risque d'insécurité alimentaire dans certaines régions, comme la Corne de l'Afrique qui souffre de sécheresse récurrente.

Aujourd'hui, avec le contexte économique mondial fortement impacté par la multiplicité des crises, notamment les crises humanitaires, la facture de l'instabilité pourrait s'alourdir. Nous exhortons donc les parties à investir leurs efforts dans le dialogue pour trouver une solution diplomatique et économique profitable à tous. Nous exhortons également le Secrétaire général à poursuivre ses échanges avec les parties afin de lever l'impasse actuelle.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths.

Avant l'agression militaire spéciale, l'Ukraine, l'un des greniers du monde, représentait 12 % des exportations mondiales de maïs et environ 10 % de celles de blé. Elle produisait suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir 400 millions de personnes par an, principalement dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Depuis le 24 février 2022, ces millions de personnes ont besoin de la permission de la Russie pour pouvoir acquérir leur nourriture habituelle.

L'année dernière, au début de la guerre injustifiée en Ukraine, le monde entier a été secoué par une forte augmentation soudaine des prix des denrées alimentaires. L'insécurité alimentaire a perturbé les marchés mondiaux, pénalisé les ménages et fait paniquer les gouvernements. La Russie s'est empressée d'expliquer à un monde incrédule qu'il s'agissait de la conséquence des sanctions qui lui avaient été imposées. Cette histoire a eu un certain retentissement, sans toutefois convaincre quiconque, comme presque tout ce qui a trait à sa guerre.

Puis est venue l'Initiative de la mer Noire, l'une des rares bonnes nouvelles et l'une des seules réalisations sur le front diplomatique, grâce aux efforts sincères de la Türkiye et du Secrétaire général. L'Initiative a soudainement détendu les marchés, stabilisé les prix et tranquilisé le monde. La raison émergeait au beau milieu d'un océan de désespoir.

Le discours blâmant les sanctions a disparu et le monde, en particulier les pays du Sud, a poussé un soupir de soulagement. En effet, environ 61 % des quelque 33 millions de tonnes de céréales exportées par l'Ukraine, dont 65 % de blé, ont été expédiées vers des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Il en a été ainsi jusqu'au 27 juillet, date à laquelle la Russie a décidé qu'il était temps de jouer à nouveau avec le feu. Pour être honnête, cela n'a pas été une surprise.

La Russie était depuis longtemps fébrile et mécontente de l'accord, ce qu'elle n'a pas caché. En octobre de l'année dernière, 10 navires ont été inspectés par jour, puis sept en novembre et enfin deux en mai, alors que la capacité réelle d'inspection était de 40 navires par jour. En revanche, les exportations alimentaires russes, qui ne font l'objet d'aucune sanction, il faut le souligner, ont augmenté l'année dernière, et le pays exporte beaucoup de céréales et d'engrais à partir de Novorossiysk.

Que s'est-il donc passé ? Au cours de ces longs mois de guerre, nous avons appris que pour comprendre la réalité, il ne faut pas se fier à ce que dit la Russie, mais plutôt à ce qu'elle omet. Le Kremlin utilise désormais toute participation future à l'accord sur les céréales comme monnaie d'échange pour obtenir un allègement des sanctions imposées par l'Union européenne.

Les agriculteurs russes se sont plaints des prix pratiqués sur les marchés mondiaux des produits de base. Ils veulent gagner plus d'argent, mais pour cela les prix doivent augmenter. Or, dans le monde que nous avons construit, celui de l'ordre international fondé sur des règles, cela se fait par le biais d'une concurrence loyale, et non en l'imposant par la force. C'est pourtant ce que les Russes essaient de faire avec leur pétrole, comme ils l'ont fait avec leur gaz, et comme ils tentent maintenant de le faire avec les denrées alimentaires. Dans une guerre que les Russes ne gagnent pas, tout doit être utilisé comme arme. Le blocus des ports ukrainiens par la Russie est, depuis le premier jour, une tentative délibérée d'asphyxier l'économie de l'Ukraine. Après plus de 500 jours d'une guerre désastreuse, l'objectif reste le même : détruire les infrastructures de l'Ukraine, tuer sa population et enlever ses enfants.

Comme l'ont mentionné la Secrétaire générale adjointe et d'autres collègues, les attaques quotidiennes menées par la Russie visent à détruire les ports ukrainiens, notamment celui d'Odesa, ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais la Russie ne punit pas seulement l'Ukraine. Mettre fin à l'accord déstabiliserait les prix mondiaux des denrées alimentaires et mettrait en péril les pays et les populations les plus touchés par l'insécurité alimentaire, à un moment où les changements climatiques, les conflits, l'instabilité politique et d'autres facteurs ont déjà provoqué une augmentation des niveaux d'insécurité alimentaire. Selon la base de données Comtrade de l'ONU, les importations en provenance d'Ukraine représentent 75 % des importations totales de blé du Liban, 59 % de celles du Pakistan, 49 % de celles de la Libye et 45 % de celles de l'Éthiopie, pour n'en citer que quelques-uns parmi une longue liste de pays.

Si la miche de pain coûte plus cher ou est tout simplement absente des étalages habituels dans des dizaines de pays, les gens doivent savoir à qui s'en prendre, car supprimer l'accord revient à jouer à la roulette russe avec la nourriture des pauvres et les besoins des personnes qui souffrent de la faim. Tout le monde ne comprend peut-être pas immédiatement qu'un seul homme est prêt à affamer des gens dans le monde entier pour assurer sa propre survie politique, pour justifier ses terribles erreurs et excuser son point de vue horriblement erroné, mais ce n'est qu'une question de temps avant que tout le monde ne se rende compte qu'en essayant de paraître fort aux dépens des affamés, il ne fait qu'afficher sa faiblesse et son cynisme.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths, de leurs exposés, mais j'aimerais aussi, au nom de mon pays, la Suisse, exprimer notre profonde reconnaissance pour leur travail inlassable afin de soulager les souffrances de la population civile.

Une fois de plus, nous sommes arrivés à la fin d'une semaine chargée de sombres nouvelles en lien avec l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine : de nouvelles attaques, de nouvelles victimes civiles et de nouvelles destructions. Plus d'incertitudes également pour les habitantes et habitants de l'Ukraine, mais aussi du monde entier. D'après des rapports crédibles, à Mykolaïv, près d'Odesa, une frappe aérienne a touché hier des maisons et une crèche. Une crèche ! Ces attaques sont tout aussi cruelles qu'inadmissibles. La Suisse est extrêmement préoccupée par cette escalade apparente touchant à nouveau des civils et des infrastructures civiles dans le sud de l'Ukraine.

Nous rappelons que le droit international humanitaire interdit les attaques contre la population et les infrastructures civiles ainsi que les représailles, notamment contre les personnes et biens protégés. Les règles relatives à la conduite des hostilités doivent impérativement être respectées. Nous nous joignons également à la condamnation des frappes russes contre les installations portuaires d'Odesa et d'autres ports ukrainiens de la mer Noire.

Ces dernières, tout comme la décision prise par la Russie concernant l'Initiative de la mer Noire, ont des répercussions qui vont bien au-delà de l'Ukraine. Les accords signés à Istanbul, il y a un an, se sont révélés essentiels pour la sécurité alimentaire dans le monde entier, comme nous l'avons entendu. L'Initiative de la mer Noire a permis l'exportation de plus de 32 millions

de tonnes de nourriture depuis l'Ukraine dans 45 pays sur trois continents, elle a contribué à réduire les prix des denrées alimentaires au niveau mondial et a rendu possible l'expédition de plus de 725 000 tonnes de blé par le Programme alimentaire mondial pour soutenir les opérations humanitaires.

Nous réaffirmons notre profond regret face à la décision de la Russie de ne pas prolonger cette initiative. Nous craignons que cette décision aggrave les situations de détresse et affecte particulièrement les personnes les plus pauvres. Nous nous inquiétons également du risque de déstabilisation que l'insécurité alimentaire représente dans de nombreuses régions de ce monde.

La Suisse est convaincue qu'il est dans l'intérêt de la sécurité alimentaire mondiale que l'Initiative soit reconduite. Nous sommes préoccupés par l'escalade militaire ainsi que par la rhétorique utilisée depuis la décision russe, et appelons toutes les parties à s'abstenir de tout acte préjudiciable, notamment à l'égard de la navigation civile.

Nous saluons les efforts inlassables du Secrétaire général, comme de la Türkiye et de tous les acteurs et actrices impliqués, pour faciliter l'accès rapide et sans entrave aux marchés mondiaux des produits alimentaires et des engrais en provenance de l'Ukraine et de la Russie. Nous continuons à nous tenir prêts à soutenir ces efforts, notamment dans notre rôle d'État hôte.

La signature des accords à Istanbul, d'autres l'ont dit, il y a un an, a constitué l'un des rares moments d'espoir depuis le début de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Cela a prouvé que même dans les heures les plus sombres, des solutions diplomatiques peuvent être trouvées dans l'intérêt d'un objectif plus large, un rappel que l'humanité et l'égard envers les plus vulnérables doivent, et peuvent, l'emporter.

Les événements de cette semaine sont contraires à ce que nous réclamons depuis février 2022. Cette tendance à l'escalade doit impérativement cesser. Plus cette agression militaire perdure, plus grandes sont ses répercussions. Nous réitérons donc notre appel à la Russie, et nous le ferons autant que nécessaire, à entamer une désescalade de la situation, à cesser les opérations de combat et à retirer ses troupes du territoire ukrainien.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. J'ai également écouté avec attention les observations de M. Khazin.

L'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens et le mémorandum d'accord sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux sont très importants pour garantir l'approvisionnement alimentaire mondial et stabiliser le marché mondial des denrées alimentaires. Tous deux doivent être mis en œuvre de manière équilibrée, globale et efficace, et les préoccupations légitimes des parties concernées doivent être prises en compte. Ces derniers jours, la Fédération de Russie a déclaré à maintes reprises qu'elle était disposée à envisager de reprendre sa participation à l'Initiative si des progrès concrets étaient réalisés dans la suppression des obstacles aux exportations de ses céréales et de ses engrais. Le Secrétaire général Guterres a également déclaré qu'il poursuivrait ses efforts pour que les céréales et les engrais de l'Ukraine et de la Russie atteignent le marché mondial.

La Chine espère que les parties concernées agiront dans l'intérêt du maintien de la sécurité alimentaire internationale et d'une atténuation de la crise alimentaire dans les pays en développement en particulier, en travaillant avec les organismes compétents des Nations Unies pour renforcer le dialogue et les consultations, en trouvant un compromis et en s'efforçant de parvenir à une solution équilibrée aux préoccupations légitimes de toutes les parties, afin de reprendre les exportations de céréales et d'engrais de la Russie et de l'Ukraine dès que possible. La situation en Ukraine, qui continue de se détériorer depuis quelque temps, semble vouée à s'intensifier, tandis que de nombreuses attaques visent d'importantes infrastructures civiles. La Chine appelle les parties à faire régner le calme, à faire preuve de retenue, à respecter strictement le droit international humanitaire et les principes de nécessité, de distinction et de proportionnalité, à s'abstenir d'attaquer les civils et les infrastructures civiles et à ne ménager aucun effort pour empêcher le conflit de s'étendre, afin d'éviter une crise humanitaire de plus grande ampleur.

Le seul moyen de régler la situation humanitaire en Ukraine est de parvenir à un règlement politique de la question ukrainienne. La Chine appelle une nouvelle fois les parties au conflit à relancer les pourparlers de paix dès que possible et demande à la communauté internationale de créer les conditions nécessaires à cette fin. S'agissant de la question de l'Ukraine, la Chine n'a eu de cesse de plaider pour le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays. Les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies doivent être respectés et les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux. Il faut soutenir toutes les initiatives favorables au règlement pacifique

de la crise. La Chine continuera de prôner la paix et le dialogue et de travailler sans relâche avec la communauté internationale pour promouvoir une solution politique à la question de l'Ukraine.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs exposés qui donnent à réfléchir. Je remercie également l'Équateur et la France d'avoir demandé la convocation de cette séance importante.

Chaque semaine, il semble que la Russie s'abaisse davantage. La semaine dernière, la Russie a bloqué unilatéralement le projet de résolution de compromis (S/2023/506) qui aurait prorogé l'assistance transfrontière destinée aux Syriens dans le besoin. Et cette semaine, la Russie a suspendu sa participation à l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, un accord qui a permis de nourrir les populations les plus vulnérables du monde, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique. L'un des intervenants nous a dit que son incidence était dérisoire. Mais nous devrions demander aux bénéficiaires de cette aide s'ils la jugent dérisoire. Mercredi, le Kremlin a déclenché une pluie de missiles et de drones sur les ports ukrainiens, faisant des morts et des blessés parmi les civils et détruisant 60 000 tonnes de céréales, je répète : 60 000 tonnes, qui, selon le Programme alimentaire mondial, permettraient de nourrir plus de 270 000 personnes pendant un an. Cette semaine, la Russie a également annoncé que tous les navires qui se rendent dans les ports ukrainiens de la mer Noire seront considérés susceptibles de transporter des cargaisons militaires, ce qui aurait pu être évité grâce aux inspections prévues dans le cadre de l'Initiative. Selon les informations qui nous parviennent, la nuit dernière encore, la Russie a mené une nouvelle série d'attaques dans la région d'Odesa.

La Russie fait la guerre à l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le monde. Elle fait la guerre aux populations pauvres au moment même où les besoins sont démesurés. Comme nous l'avons entendu, les gens sont en colère et des personnes vont mourir. Les États-Unis ont reçu des informations selon lesquelles, en plus de cibler des installations céréalières ukrainiennes, l'armée russe pourrait mener des attaques contre la navigation civile en mer Noire. Toujours selon ces informations, la Russie a posé d'autres mines marines dans les atterrages des ports ukrainiens. Nous pensons qu'il s'agit d'un effort programmé pour justifier toute attaque contre des navires civils en mer Noire et en faire porter la responsabilité à l'Ukraine.

Après plus de 500 jours d'une invasion massive de l'Ukraine voulue par le Président Poutine, il est facile de devenir insensible à la campagne de cruauté menée par la Russie. Mais nous ne pouvons pas devenir insensibles. Cette situation est anormale. Un pays responsable, un membre permanent du Conseil, ne doit pas agir ainsi. Le Conseil est chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales. Mais la Russie perturbe la paix et la sécurité dans le monde. Ses actions sont contraires à tout ce que le Conseil représente. Dès les premiers jours de sa guerre illégale et non provoquée contre l'Ukraine, la Russie a fait des denrées alimentaires une arme. Les soldats russes ont transformé les champs de blé vallonnés de l'Ukraine en champs de bataille. Ils détruisent les champs à coups de mines et de bombes, volent du matériel essentiel et détruisent des infrastructures agricoles. Moscou doit cesser ses attaques contre les terres et les infrastructures agricoles de l'Ukraine. Même lorsque la Russie était partie à l'Initiative de la mer Noire, elle a refusé d'appliquer pleinement l'accord et a souvent empêché des navires chargés de denrées alimentaires de quitter les ports. Malgré cela, l'Initiative a permis de réellement changer la donne. Elle a contribué à nourrir le monde. Ce n'est pas dérisoire, comme certains tentent de le faire croire. Cet accord a permis de stabiliser les marchés alimentaires mondiaux et de faire baisser les prix des denrées alimentaires pour tous. Il a renforcé l'action humanitaire du Programme alimentaire mondial dans des pays comme l'Afghanistan, la Somalie et le Yémen. Il a également facilité l'exportation de 32 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires ukrainiennes, soit l'équivalent de 18 milliards de pains.

De plus, nous savons que plus des deux tiers des exportations de denrées alimentaires effectuées dans le cadre de l'Initiative ont été envoyées aux pays en développement. Le premier navire qui a quitté la mer Noire en application de cet accord a livré des céréales au Liban et, depuis lors, grâce à l'Initiative de la mer Noire, des navires ont apporté des denrées alimentaires dans les ports d'Afrique et du Moyen-Orient, du Soudan à l'Éthiopie en passant par la Libye. Mais le jour même où la Russie a suspendu sa participation à l'Initiative, les prix mondiaux des céréales ont fortement augmenté. Les exportateurs russes tirent déjà profit de cette décision, tandis que des millions de personnes qui ne peuvent pas se permettre d'acheter des céréales à des prix plus élevés souffrent, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique. Soyons clairs. La Russie n'a aucune raison légitime de suspendre sa participation à l'accord. Elle voudrait nous faire croire que les sanctions ont entravé ses exportations. Rien n'est moins

vrai. Elle a exporté plus de céréales que jamais auparavant, et à des prix plus élevés. Pour la Russie, l'Initiative de la mer Noire sert simplement à faire du chantage. Elle se livre à des jeux politiques et prend l'humanité en otage.

L'ONU et la Türkiye ont déclaré publiquement qu'elles souhaitent que l'accord soit maintenu. L'Ukraine a aussi déclaré publiquement qu'elle souhaite que l'accord soit maintenu. Le monde souhaite manifestement que cet accord soit maintenu. Le monde entier a désormais les yeux rivés sur la Russie. Il n'est pas trop tard pour que Moscou revienne sur sa décision et proroge, élargisse et mette pleinement en œuvre l'Initiative de la mer Noire. Je saisis cette occasion pour remercier l'ONU et la Türkiye de tous les efforts qu'elles ont déployés afin de tenter de maintenir cet accord en vie. Le Conseil et tous les États Membres doivent s'unir et exhorter la Russie à reprendre les négociations de bonne foi, ainsi qu'à mettre fin à cette guerre atroce en Ukraine pour le bien des personnes souffrant le plus de la faim dans le monde et pour le bien de l'humanité.

M. Kumanga (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer la gratitude du Mozambique à la présidence du Conseil pour la convocation de cette importante séance. Je souhaite également remercier les intervenants.

L'Initiative de la mer Noire était un accord vital, négocié par le Secrétaire général. Nous saluons cette initiative, qui a permis que près de 32 millions de tonnes de céréales ukrainiennes atteignent les marchés mondiaux, répondant ainsi aux besoins de populations partout dans le monde.

Le Secrétaire général a fait l'éloge, à juste titre, de l'Initiative, qu'il a qualifiée de lueur d'espoir dans un monde tourmenté. Sa suspension ne manquera pas d'exacerber les tensions socioéconomiques internationales dans un monde déjà en proie à une véritable tempête faite de conflits, de changements climatiques et d'une perte de confiance dans notre capacité collective à négocier des solutions multilatérales et à nous y conformer. Les indices alimentaires mondiaux affichent déjà, nous dit-on, de fortes hausses. Les organismes humanitaires se préparent à d'éventuelles pénuries alimentaires et à une aggravation de la faim dans les zones touchées par des conflits.

Nous avons conscience des préoccupations que suscite la mise en œuvre du mémorandum bilatéral qui facilite l'exportation de céréales et de produits agricoles. Selon les données de l'ONU, environ 3% des exportations réalisées dans le cadre de l'accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire ont été destinées à des pays à faible revenu, 44% à des pays à revenu élevé et le reste à des États à revenu intermédiaire. C'est pourquoi

le Mozambique exhorte toutes les parties et les garants de l'Initiative de la mer Noire à suivre l'exemple donné par le Secrétaire général, qui a réaffirmé son engagement inébranlable à faciliter le transport des produits alimentaires et des engrais ukrainiens et russes à destination des marchés internationaux.

Nous demandons instamment à toutes les parties de mettre de côté leurs différends, en gardant à l'esprit toutes les souffrances qui résulteront sans aucun doute de la suspension de cet accord. Une fois de plus, cette situation nous offre un énième enseignement qui démontre que les problèmes humanitaires appellent une solution politique. À cet égard, le Mozambique renouvelle son appel à une cessation immédiate des hostilités et à la reprise des négociations directes entre les parties, dans le plein respect des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés instructifs, et nous avons écouté attentivement M. Mikhail Khazin. Je salue aussi la participation de l'Ukraine à la présente séance.

En début de semaine, le Conseil s'est réuni peu après l'annonce de la non-prorogation de l'Initiative de la mer Noire (voir S/PV.9380). Peu de temps après, les prix à terme du blé ont continué de grimper, laissant présager pour les pays en développement de nouvelles difficultés à se procurer les denrées de base dont ils ont besoin. Si rien n'est fait, la faim et l'insécurité alimentaire s'aggraveront.

Après une année de répit, au cours de laquelle l'Initiative de la mer Noire a contribué à faire baisser les prix, le monde est aujourd'hui sous la menace d'une déstabilisation des marchés et de pénuries alimentaires – qui toucheront une fois encore les plus vulnérables. L'Initiative et le mémorandum d'accord sur l'exportation d'engrais et de produits alimentaires russes ont en effet eu une incidence considérable sur la sécurité alimentaire mondiale. Ces accords n'étaient pas parfaits, loin s'en faut, mais ils ont permis d'expédier plus de 32 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires ukrainiennes dans le monde entier. Ils sont ainsi rapidement devenus une bouée de sauvetage pour les personnes qui en avaient le plus besoin.

Les Émirats arabes unis regrettent vivement que l'Initiative n'ait pas été prolongée. Cela étant, nous saluons les efforts que déploient actuellement le Secrétaire général et l'ONU pour faciliter la poursuite du transport de produits alimentaires et d'engrais ukrainiens et russes à destination des marchés internationaux.

L'Initiative de la mer Noire est née d'efforts diplomatiques et d'un dialogue approfondis, l'un des rares faits positifs survenus dans l'ombre de la guerre en Ukraine au cours des 18 derniers mois. Ce n'est pas le moment de s'en détourner. Au contraire, il est temps de faire fond sur toutes les avancées afin de définir une nouvelle voie pour l'avenir.

Ce conflit n'est pas l'unique raison de la crise d'insécurité alimentaire à laquelle nous sommes confrontés. Les avertissements de plus en plus sévères du Programme alimentaire mondial concernant la hausse des prix des denrées alimentaires datent d'avant la guerre, mais les événements de ces 18 derniers mois ont considérablement aggravé cette tendance. La plupart des États Membres continuent d'appeler à la fin de cette guerre, une guerre qui a infligé d'immenses souffrances aux Ukrainiennes et aux Ukrainiens, qui a aggravé les difficultés de centaines de millions de personnes dans le monde et qui a mis à rude épreuve le système multilatéral.

Bien qu'il est essentiel que les denrées alimentaires et les engrais ukrainiens et russes retrouvent le chemin des marchés mondiaux, nous ne devons pas laisser cette question occulter le contexte plus large. En fin de compte, seule une paix juste et durable permettra de remédier à la tourmente que nous observons en Ukraine et au-delà. C'est ce que réclame l'écrasante majorité des États Membres de l'ONU : une paix conforme à la Charte des Nations Unies et respectueuse de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés.

Malte condamne avec force la décision unilatérale de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire. Nous considérons cette décision pour ce qu'elle est : un nouvel exemple regrettable de politisation des besoins humanitaires qui ne fera qu'aggraver la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Il est évident pour tous que la responsabilité de cette situation incombe entièrement à la Fédération de Russie.

L'utilisation de la nourriture comme arme est tout à fait inacceptable et inadmissible. Il est impératif de rétablir l'Initiative de la mer Noire, de rééquilibrer le marché alimentaire mondial et de favoriser les exportations de céréales ukrainiennes à destination des pays qui en ont le plus besoin.

Depuis sa mise en place, l'Initiative a joué un rôle essentiel en facilitant les exportations de céréales de l'Ukraine vers les marchés internationaux. Depuis sa

mise en œuvre, l'Initiative a permis d'assurer le passage, en toute sécurité, de plus de 32 millions de tonnes de produits alimentaires au départ des ports ukrainiens. Elle a également permis l'expédition d'une quantité importante de céréales au moyen de navires affrétés par le Programme alimentaire mondial, apportant ainsi un appui indispensable à son action humanitaire en Afghanistan, en Éthiopie, au Kenya, au Soudan, en Somalie et au Yémen.

Contrairement aux affirmations de la Fédération de Russie, plus de la moitié des céréales et deux tiers du blé exportés dans le cadre de l'Initiative ont été destinés à des pays en développement, notamment à certaines des régions du globe les plus touchées par l'insécurité alimentaire, comme la Corne de l'Afrique, le Sahel, le Yémen et l'Afghanistan. L'Initiative a contribué à faire baisser les prix des denrées alimentaires de près de 25 % depuis mars 2022. Chaque expédition a permis d'atténuer les difficultés des pays les plus pauvres du monde, étant donné que l'acheminement de céréales sur les marchés mondiaux fait baisser les prix des denrées alimentaires pour tous.

Malte condamne avec force les récentes attaques menées par la Russie contre le port de Chornomorsk, dans le sud de l'Ukraine, qui ont détruit 60 000 tonnes de blé destinées à la Chine, ainsi que des infrastructures d'exportation de céréales. Nous condamnons également la poursuite des bombardements nocturnes des ports d'Odesa et de Mykolaïv et des alentours. Ces actes déplorables visent à porter atteinte au fonctionnement d'infrastructures essentielles aux exportations ukrainiennes. Par ailleurs, nous sommes profondément préoccupés par les déclarations officielles de la Russie selon lesquelles tous les navires naviguant vers les ports ukrainiens de la mer Noire seront considérés comme des cibles militaires potentielles. La Russie doit cesser de bloquer illégalement les ports maritimes ukrainiens et permettre la liberté de navigation en mer Noire. La fermeture du couloir humanitaire de la mer Noire aura des répercussions sur les récoltes de la prochaine saison, car les agriculteurs ukrainiens hésiteront à planter s'il n'y a pas de moyen viable d'acheminer leurs récoltes vers le marché. Cette situation sera ressentie par les populations les plus vulnérables, qui n'auront d'autre choix que de dépenser plus pour se nourrir. À cet égard, je peux confirmer que les couloirs de solidarité de l'Union européenne continueront à aider l'Ukraine, de diverses manières, à faciliter l'exportation de ses produits agricoles dans le monde entier.

La sécurité alimentaire dans le monde entier est aujourd'hui gravement menacée. La Russie, qui persiste dans son instrumentalisation des ressources alimentaires,

est responsable des perturbations généralisées des expéditions mondiales de céréales, ainsi que de l'exacerbation de l'inflation des prix des denrées alimentaires à l'échelle internationale. La réduction de l'offre de produits alimentaires aura des répercussions sur la vie de millions de personnes, qui seront durement touchées dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la cohésion sociale. Malte demande instamment à la Russie de revenir sur sa décision et de recommencer immédiatement à mettre en œuvre l'Initiative de la mer Noire. La coopération et la stabilité en matière de produits alimentaires et d'engrais sont essentielles pour garantir la sécurité alimentaire et atténuer les souffrances des populations vulnérables dans les régions fortement tributaires de ces approvisionnements.

La séance d'aujourd'hui nous donne une fois de plus un aperçu des conséquences de grande portée de cette guerre insensée, illégale et non provoquée. Elle nous rappelle avec force, une fois encore, ses répercussions dévastatrices non seulement sur la région, mais aussi sur le reste du monde. Nous ne pouvons que réaffirmer dans les termes les plus énergiques la nécessité pour la Russie de mettre fin à son agression et de retirer immédiatement et complètement toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths, M^{me} DiCarlo et l'intervenant de la société civile de leurs exposés.

L'offre mondiale de produits alimentaires, déjà compromise par divers facteurs, est encore mise à mal par l'agression que mène la Russie contre l'Ukraine depuis plus de 500 jours désormais. Malheureusement, la situation vient encore de se détériorer, à la suite de la décision de la Russie, le 17 juillet, de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire. Le Japon condamne les agissements déplorables de la Russie et rappelle que celle-ci faisait grandement obstacle au bon fonctionnement de l'Initiative depuis plusieurs mois déjà.

Depuis son lancement l'année dernière, l'Initiative joue un rôle essentiel s'agissant de garantir la sécurité alimentaire mondiale. Elle a permis de transporter plus de 32 millions de tonnes de céréales et d'autres marchandises depuis les ports ukrainiens. En outre, plus de 725 000 tonnes de céréales ont été distribuées par le Programme alimentaire mondial, contribuant ainsi aux opérations humanitaires dans certaines des régions du monde les plus gravement touchées, telles que l'Afghanistan, le Yémen et la Corne de l'Afrique. Malgré les difficultés importantes posées par les conflits, les

changements climatiques et l'escalade des prix de l'énergie, l'Initiative a entraîné une remarquable baisse des prix des denrées alimentaires de plus de 23 % depuis le mois de mars de l'année dernière.

Le Japon est gravement préoccupé par les effets néfastes que la décision de la Russie pourrait avoir sur l'offre mondiale de produits alimentaires, en particulier pour les personnes vulnérables. En effet, il est très inquiétant de constater une plus grande instabilité des cours mondiaux du blé immédiatement après les différentes mesures prises par la Russie, à commencer par la fin de l'Initiative. La Russie menace également de considérer les navires civils à destination des ports ukrainiens comme des cibles militaires potentielles. C'est à la Russie seule qu'il incombe d'assumer toutes les répercussions de sa décision. Le Japon condamne avec force les attaques de la Russie contre les zones portuaires ukrainiennes de la mer Noire, qui ont fait de nombreuses victimes civiles et qui auraient détruit au moins 60 000 tonnes de céréales essentielles destinées à l'exportation. Il est primordial de se rappeler que les attaques contre les infrastructures civiles peuvent constituer une violation du droit international humanitaire.

Nous saluons les efforts inlassables déployés par l'ONU et le Gouvernement turc pour proroger et mettre en œuvre l'Initiative. Je voudrais également rappeler au Conseil le Plan d'action de Hiroshima pour une sécurité alimentaire mondiale résiliente, publié en mai, qui plaide pour la poursuite d'une mise en œuvre maximale de l'Initiative. Le Japon exhorte vivement la Russie à cesser de militariser les denrées alimentaires, ce qui ne contribuera jamais à légitimer son acte de violence odieux, et à revenir immédiatement au cadre international permettant de reprendre les exportations de céréales.

Notre détermination collective à atténuer la faim dans le monde et à maintenir des prix alimentaires stables à l'échelle mondiale ne doit pas faiblir. Dans ce contexte, le Japon appuie l'initiative des corridors de solidarité de l'Union européenne pour le transport par voie terrestre des céréales et des denrées alimentaires ukrainiennes. Pour sa part, le Japon s'est engagé à verser plus de 250 millions de dollars pour faciliter les exportations de céréales de l'Ukraine et fournir une aide alimentaire aux populations vulnérables dans des régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique. En outre, nous soutenons le rétablissement de la capacité de production agricole de l'Ukraine, gravement compromise par l'agression de la Russie. En mars de cette année, le Japon a fourni des graines de tournesol et de maïs à 400 petits exploitants agricoles de Kharkiv, où la productivité et les revenus agricoles ont considérablement diminué du fait de la guerre, en portant une attention particulière aux femmes et aux jeunes agriculteurs.

Le Japon poursuivra ses efforts pour sécuriser l'offre mondiale de produits alimentaires, contribuant ainsi à la stabilisation des marchés mondiaux, en partenariat avec la communauté internationale. Aujourd'hui, nous avons entendu des analyses et des arguments soi-disant objectifs visant à minimiser l'importance de l'Initiative. Mais certains, autour de la table du Conseil, se sont également déclarés préoccupés, en particulier les pays qui pourraient être directement touchés, et nous sommes témoins d'actes qui entravent les exportations et la production agricoles ukrainiennes. La vérité est simple. Toutes ces préoccupations et difficultés ont été inutilement causées ou du moins considérablement exacerbées par cette guerre non provoquée. La solution la plus efficace et la plus simple à toutes ces préoccupations et difficultés serait le retrait immédiat et sans condition des forces russes de l'Ukraine pour mettre fin à la guerre.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir invité l'intervenant que nous avons proposé et d'avoir adopté une approche rationnelle quant au nombre de délégations autorisées à participer à la séance d'aujourd'hui en vertu de l'article 37.

Nous avons écouté attentivement les déclarations de nos collègues et nous sommes une fois de plus frappés par le degré de cynisme des membres occidentaux du Conseil de sécurité et par leur volonté de dissimuler la vérité et de se bercer d'illusions plutôt que de regarder la réalité en face. À un degré ou à un autre, la plupart d'entre eux ont exprimé leur inquiétude au sujet de la fin de ce que l'on appelle l'Initiative de la mer Noire, qui permettait d'approvisionner les marchés mondiaux en céréales ukrainiennes. J'ai une question à leur poser. À quoi s'attendaient-ils ? Pratiquement dès le tout début, nous avons appelé l'attention de tous sur le fait que l'Initiative ne correspondait plus à l'objectif initialement fixé et qu'elle commençait à revêtir un caractère ouvertement commercial. Le fait est que dès le début, les pays développés se sont placés en tête des acheteurs de produits alimentaires en provenance d'Ukraine, mais qu'aucune mesure n'a été prise pour corriger cette tendance. Durant la période où l'Initiative de la mer Noire a fonctionné, un total de 32,8 millions de tonnes de marchandises ont été exportées, dont plus de 70 % vers des pays à revenu intermédiaire supérieur et des pays à revenu élevé, notamment des pays membres de l'Union européenne. Les pays les plus pauvres, en particulier l'Éthiopie, le Yémen, l'Afghanistan, le Soudan et la Somalie, ont représenté moins de 3 % des exportations.

La géographie et la commercialisation d'une initiative à l'origine humanitaire deviennent compréhensibles si l'on tient compte du fait que les propriétaires

d'une grande partie des terres arables ukrainiennes, plus de 17 millions d'hectares, sont les sociétés occidentales Cargill, DuPont et Monsanto. Elles ont acheté des terres ukrainiennes après que Kiev a levé un moratoire de 20 ans sur leur vente à la demande du Fonds monétaire international et sont devenues les principales bénéficiaires des exportations de céréales ukrainiennes. Par ailleurs, les Européens, qui achètent des denrées alimentaires ukrainiennes à des prix cassés, les transforment dans leur pays et les revendent sous forme de produits finis à forte valeur ajoutée. En d'autres termes, ces exportations leur rapportent doublement de l'argent. Qu'est-ce que cela a à voir avec la mission de fournir de la nourriture aux pays les plus pauvres, dont nous avons encore entendu parler aujourd'hui ?

Si nous voulons vraiment parler de la saturation du marché alimentaire mondial et de la sécurité alimentaire mondiale, c'est la Russie, et non l'Ukraine, qui doit être au centre de l'attention. Quand on compare les chiffres de la production céréalière de la Russie et de l'Ukraine pour l'année dernière, l'Ukraine a produit environ 55 millions de tonnes de céréales, dont 47 millions de tonnes ont été exportées. Pourtant, sur ces exportations, le blé n'a représenté que 17 millions de tonnes. La Russie a récolté 156 millions de tonnes de céréales, dont nous avons exporté 60 millions de tonnes, parmi lesquelles 48 millions de tonnes de blé. Je m'empresse de souligner qu'elles ont été exportées non pas grâce à l'Initiative de la mer Noire, mais plutôt malgré les obstacles qui ont été créés pour nous en empêcher. Un calcul très simple montre donc clairement que la Russie représente 20 % du marché mondial du blé, contre moins de 5 % pour l'Ukraine. Alors, qui joue le rôle le plus important dans la sécurité alimentaire mondiale ?

Ajoutons au blé les engrais produits par la Russie, et le tableau devient encore plus clair. Les experts le comprennent parfaitement. C'est pourquoi le mémorandum d'accord entre la Russie et l'ONU sur les exportations de produits agricoles et d'engrais russes est devenu partie intégrante de l'« accord ». En pratique, toutefois, aucune de ses dispositions n'a été mise en œuvre au cours de l'année écoulée. Compte tenu du rôle incontestable de la Russie parmi les principaux exportateurs mondiaux de céréales, il était clair qu'en acceptant l'« accord global » après avoir entendu les appels à unir nos forces pour soutenir la sécurité alimentaire mondiale, nous nous attendions à une exception à l'approche discriminatoire des États occidentaux, qui nous ont imposé des sanctions sans précédent et qui, de fait, ont essayé d'organiser un blocus de nos producteurs. C'était important non pas pour

nous, mais pour les pays qui avaient le plus besoin de ces exportations, à savoir les pays pauvres. Le fait que les sanctions imposées par les États-Unis, Londres et l'Union européenne ne s'appliquent pas, en théorie, aux denrées alimentaires et aux engrais n'a joué aucun rôle. Il s'agit d'obstacles majeurs à nos exportations, et personne n'avait l'intention de les lever, ni même de proposer des mesures dérogatoires. Ces obstacles ont fait perdre de nombreux clients à la Russie, des pays qui n'ont pas pu adapter leurs systèmes bancaires aux nouvelles réalités. Cependant, nous disposons à présent de nouveaux marchés où nous avons pu résoudre nos problèmes de logistique et de paiement, grâce à nos fournisseurs et malheureusement sans l'aide de l'ONU.

Le mémorandum d'accord entre la Russie et l'ONU, qui était censé nous aider, n'a rien donné. L'une de nos principales revendications, à savoir la réintégration de Rosselkhozbank au système de la Société de télécommunications interbancaires mondiales (SWIFT), a été officiellement rejetée par l'Union européenne et les États-Unis. Les transactions ponctuelles avec l'autorisation de Washington ou de Bruxelles ne sont pas à même de garantir des paiements transfrontaliers ininterrompus ni de permettre une planification à long terme des approvisionnements agricoles, tandis que l'idée de créer des filiales de la banque n'est pas réaliste.

Aucune des personnes qui se lamentent et affirment aujourd'hui que la Russie « affame le monde » n'a levé le petit doigt pour que les engrais minéraux russes puissent être livrés gratuitement, je dis bien gratuitement, sous les auspices de l'ONU. Depuis que cette initiative purement humanitaire a été annoncée en septembre 2022, sur les 262 000 tonnes bloquées en Lettonie, en Estonie, en Belgique et aux Pays-Bas, seules deux cargaisons ont pu être livrées, et avec beaucoup de difficultés : 20 000 tonnes au Malawi et 34 000 tonnes au Kenya. Et nous venons d'entendre M. Khazin nous parler du rôle que jouent les engrais dans la sécurité alimentaire.

L'importation en Russie de pièces détachées et d'équipements destinés à la production agricole et d'engrais est interdite sous prétexte qu'il s'agit de biens « à double usage ». L'ensemble de notre territoire a été déclaré zone à risque de guerre, avec des taux d'assurance allant de l'inabordable au prohibitif, tandis que les ports étrangers sont fermés à nos navires et à nos cargaisons. Les comptes étrangers des entreprises agricoles nationales ont été gelés. Les fonds partiellement débloqués sont allés dans les poches de ces mêmes Occidentaux pour le remboursement des prêts et la couverture des frais de

livraison de nos engrais, que nous fournissons gratuitement. Nous avons néanmoins attendu patiemment que les conditions de notre accord avec l'ONU soient appliquées. Nous avons accepté à deux reprises de proroger l'accord malgré tous les problèmes liés à l'Initiative de la mer Noire. Nous avons attendu une année entière pour obtenir des résultats, et durant cette année, nos producteurs et exportateurs de denrées alimentaires et d'engrais ont clairement travaillé à perte. Les agriculteurs russes ont subi des pertes de 1,2 milliard de dollars en raison d'une baisse de 30 à 40 % de la valeur de nos céréales sur les marchés mondiaux. À cause des problèmes pour transporter les marchandises et du coût des transactions internationales, les bénéfices tirés des exportations ont été divisés par deux. Pour nos agriculteurs, le coût de l'importation de matériel agricole et de pièces détachées a augmenté de 40 % et les frais des opérations financières de 10 %. Nos producteurs d'engrais connaissent des problèmes similaires, avec des pertes de l'ordre de 1,6 milliard de dollars.

Pendant des mois, on nous a fait miroiter la restauration du pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa. Dans ses tentatives de négocier des avantages supplémentaires dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire, Kiev l'a tout simplement empêché de fonctionner pendant près d'un an, en dépit du fait que les livraisons d'ammoniac figurent dans les deux accords d'Istanbul et qu'elles auraient dû commencer en même temps que les exportations de denrées alimentaires de l'Ukraine. Je tiens à préciser que les exportations d'ammoniac avaient des retombées économiques importantes, y compris pour Kiev, sans parler des avantages humanitaires pour le monde entier. Rappelons que ce pipeline fournissait chaque année environ 2 millions de tonnes de matières premières pour la production d'engrais, soit de quoi nourrir 45 millions de personnes. Or, le 5 juin, le régime de Kiev l'a tout simplement fait sauter. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation où les exportations mondiales d'ammoniac ont chuté de 70 %. Pourquoi personne, y compris à l'ONU, ne condamne-t-il ce crime ou ne tire-t-il la sonnette d'alarme sur les occasions manquées et sur les conséquences à long terme des agissements irresponsables du régime de Kiev ? Pour couronner le tout, nous sommes aussi confrontés à des situations dans lesquelles le régime de Zelenskyy et ses parrains occidentaux, au mépris des accords qu'ils ont conclus, n'ont pas hésité à utiliser les couloirs humanitaires pour attaquer des cibles militaires et civiles russes, des actions qui n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient de la part de l'ONU ou des pays occidentaux. Sommes-nous censés tolérer cela ?

Au vu de ces éléments, je pense que personne n'aurait dû être surpris par notre décision de mettre fin

à l'Initiative de la mer Noire à compter du 17 juillet et de fermer le couloir humanitaire maritime à compter du 20 juillet à minuit, heure de Moscou. Nous considérerons désormais tout navire naviguant dans les eaux de la mer Noire à destination des ports ukrainiens comme transportant potentiellement des cargaisons militaires. Par conséquent, les États du pavillon de ces navires seront considérés comme impliqués dans le conflit ukrainien, du côté du régime de Kiev. En outre, un certain nombre de zones maritimes dans les parties nord-ouest et sud-est des eaux internationales de la mer Noire ont été déclarées temporairement dangereuses pour la navigation. Les alertes pertinentes sur le retrait des garanties de sécurité pour les entreprises de navigation ont été émises conformément à la procédure établie.

Il convient également de souligner qu'au cours de l'année pendant laquelle l'accord était en vigueur, le régime de Kiev l'a utilisé comme une couverture pour accumuler d'importantes capacités militaro-industrielles et de stockage de carburant à proximité de ses ports de la mer Noire. Un grand nombre de ressources humaines des forces armées ukrainiennes et des mercenaires étrangers y ont également été stationnés. La fin de l'accord nous donne l'occasion de rectifier cette situation. Nous considérons l'ensemble de l'infrastructure portuaire ukrainienne de la mer Noire comme un site de déploiement et de réapprovisionnement des forces armées ukrainiennes en armes occidentales, qui sont utilisées par Kiev contre la Russie. Depuis le 19 juillet, les forces armées de la Fédération de Russie mènent de multiples frappes maritimes et aériennes de haute précision contre les installations militaro-industrielles, les infrastructures de carburant et les dépôts de munitions des forces armées ukrainiennes dans la région d'Odessa, les installations de production et d'entreposage des bateaux sans équipage dans les régions d'Odessa et de Tchernomorsk, ainsi que les infrastructures de carburant et les dépôts de munitions dans la région de Nikolaïev. Toutes ces cibles sont atteintes avec succès.

Dans ce contexte, nous avons pris connaissance de la réaction, hier, du Secrétaire général à nos opérations militaires. À cet égard, nous aimerions poser une seule question : où pouvons-nous lire que M. António Guterres condamne de la même manière le sabotage à l'explosif par Kiev de la conduite d'ammoniac Togliatti-Odessa, dont nous avons déjà mentionné aujourd'hui l'importance pour la sécurité alimentaire mondiale ?

Néanmoins, nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général et son équipe, qui ont sincèrement cherché à tenir toutes les promesses faites par l'Occident, sans toutefois obtenir aucun résultat. Nos anciens soi-disant

partenaires occidentaux, eux, n'ont pas ménagé leurs efforts pour saper les accords et faire échouer l'Initiative de la mer Noire. Par ailleurs, nous nous souvenons tous très bien de la manière dont les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la France ont bloqué les tentatives d'adoption d'un document du Conseil de sécurité mentionnant le mémorandum d'accord entre le Secrétariat de l'ONU et la Russie, en juillet et en novembre de l'année dernière. Nous savons maintenant pourquoi : ils n'ont jamais eu l'intention de mettre en œuvre ce mémorandum d'accord, comme ils n'ont jamais eu l'intention d'appliquer les Accords de Minsk. Ils ont exigé, de notre part seulement, et à notre détriment, la mise en œuvre inconditionnelle des accords d'Istanbul. Et aujourd'hui, ils tentent de manière mensongère d'accuser la Russie d'avoir fait échouer l'accord sur les céréales et, en général, d'être responsable de presque tous les malheurs des populations d'Afrique et d'autres pays, ces pays mêmes qui ont été spoliés, dans le passé, par nul autre que l'Occident, qui en a exploité toutes les ressources, les pays que les Occidentaux ont poussés dans l'abîme des guerres, de la faim et de la pauvreté, et qu'ils continuent aujourd'hui à dépouiller sans vergogne dans le cadre de leur système néocolonialiste.

De plus, aujourd'hui, certains des pays européens qui feignent de défendre la nécessité de donner à l'Ukraine la possibilité d'exporter des produits agricoles interdisent eux-mêmes l'importation de céréales ukrainiennes sur leur territoire, donnant la priorité aux intérêts de leurs propres producteurs de matières premières, tombant toujours plus bas dans le cynisme et l'hypocrisie.

Je tiens à souligner que nous ne sommes pas opposés à l'accord sur les céréales en tant que tel, compte tenu notamment de son importance pour le marché alimentaire mondial et pour de nombreux pays du monde, et que nous sommes prêts à envisager la possibilité d'y revenir, mais à une seule condition : que tous les principes précédemment convenus pour assurer la participation de la Russie à l'accord soient pleinement pris en compte et, surtout, mis en œuvre. Qu'il me soit permis, à titre d'aide-mémoire pratique, de rappeler au Conseil de quoi nous parlons.

Il s'agit premièrement de la levée réelle, et non théorique, des sanctions pesant sur l'accès aux marchés mondiaux des céréales et des engrais russes.

Deuxièmement, tous les obstacles imposés aux banques et aux institutions financières russes associées aux livraisons de denrées alimentaires et d'engrais doivent être levés, notamment en les reconnectant immédiatement au réseau bancaire international SWIFT. Nous ne nous contenterons pas de nouvelles promesses ou idées à cet égard, nous voulons seulement que ces conditions soient réunies.

Troisièmement, les livraisons à la Russie de pièces détachées et de composants pour les machines agricoles et l'industrie des engrais doivent reprendre. Le coût des pièces détachées importées pour les équipements et les machines de nos producteurs a augmenté en moyenne de 40 %. Les frais des transactions financières ont augmenté d'environ 10 %. Les pertes totales s'élèvent à approximativement 1,6 milliard de dollars.

Quatrièmement, toutes les questions relatives aux taux de fret et à l'assurance des exportations alimentaires russes doivent être résolues, et toute la logistique de l'acheminement des denrées alimentaires doit être assurée. L'augmentation du coût des navires pour le transport de marchandises et des transactions financières internationales et autres a diminué de moitié la rentabilité.

Cinquièmement, il convient d'éliminer tous les obstacles à une augmentation des approvisionnements en engrais russes et en matières premières nécessaires à leur production, notamment en remettant en état la ligne de transport d'ammoniac Togliatti-Odessa.

Sixièmement, le gel des avoirs russes liés au secteur agricole doit être levé.

Enfin, septièmement, le caractère humanitaire initial de l'accord sur les céréales doit être rétabli. Il doit fonctionner au profit des pays dans le besoin, et non pour enrichir encore davantage les pays riches.

Dès que toutes ces conditions seront remplies, nous réintégrerons immédiatement l'accord sur les céréales. Le respect de ces conditions représentera la contribution des États occidentaux à la sécurité alimentaire internationale. Pour l'instant, tout ce que nous avons vu et entendu n'est que démagogie et hypocrisie.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Équateur et la France d'avoir pris l'initiative de cette séance. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo d'avoir fait le point sur la situation sur le terrain, ainsi que M. Khazin de son exposé.

Le Brésil a suivi avec beaucoup d'inquiétude les attaques de ces derniers jours contre des installations sur le littoral de la mer Noire. La destruction d'infrastructures civiles est contraire au droit international humanitaire et aucune partie au conflit ne peut y avoir recours. Si nous regrettons profondément l'extinction de l'Initiative de la mer Noire, nous encourageons toutefois les parties impliquées dans ce processus de négociation à continuer de rechercher des solutions mutuellement bénéfiques et susceptibles d'empêcher que l'insécurité alimentaire ne s'aggrave encore dans le monde. Le conflit en Ukraine a

causé des souffrances humaines considérables, non seulement dans les zones de combat, mais également dans des régions éloignées. Depuis le début, nous avons mis en garde contre ses répercussions sur les pays en développement, qui sont plus vulnérables à la hausse des prix des denrées alimentaires, des engrais et de l'énergie.

Au cours des dizaines de séances du Conseil de sécurité qui se sont tenues depuis le début des hostilités, nous avons entendu des demandes répétées aux pays en développement pour qu'ils choisissent leur camp dans cette guerre. Les auteurs de ces demandes ne semblent toutefois pas avoir écouté attentivement les positions qui ont été exprimées ici et ailleurs concernant les causes complexes et les conséquences mondiales du conflit. En début de semaine, à l'occasion du débat de l'Assemblée générale sur la situation en Ukraine (voir A/77/PV.88 et A/77/PV.89), la délégation d'un État Membre a fait remarquer, à juste titre, qu'il était impératif de tenir compte des voix du Sud. Parmi les nombreux points de vue exprimés par les États Membres de l'Organisation, un message revient sans cesse : il est grand temps de mettre fin à la guerre et de limiter autant que possible ses effets collatéraux.

Nous encourageons toutes les parties à reprendre les négociations sur l'Initiative de la mer Noire et les exhortons à s'abstenir de toute action susceptible de perturber la circulation sans entrave des denrées alimentaires et des engrais. Le Brésil se félicite sincèrement des efforts de médiation déployés par le Secrétaire général et le Gouvernement turc, que nous appuyons, et il espère que les parties feront preuve de la souplesse nécessaire pour raviver l'esprit des accords d'Istanbul. Nous lançons une fois de plus un appel à la désescalade des hostilités et à l'ouverture de négociations de paix fondées sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi que sur la prise en compte des préoccupations légitimes de toutes les parties concernées en matière de sécurité. Il est de notre responsabilité commune, en vertu de la Charte des Nations Unies, d'atteindre cet objectif.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Je tiens à remercier de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths.

Le Ministre britannique des affaires étrangères a déclaré lundi (voir S/PV.9380), dans cette salle, que la décision russe de mettre un terme à l'Initiative de la mer Noire prive de nourriture les populations les plus pauvres du monde entier. Au total, 64 % des 34 millions de tonnes de céréales exportées dans le cadre de l'accord ont été

livrés à des pays à revenu faible ou intermédiaire. Sans surprise, le Kenya a qualifié le retrait de la Russie de coup de poignard dans le dos des pays de la Corne de l'Afrique, qui sont déjà touchés par la sécheresse. Les attaques de missiles russes sur Odesa, Chornomorsk et Mykolaiv ont détruit plus de 60 000 tonnes de céréales. Une telle quantité aurait suffi à nourrir 270 000 personnes pendant un an ou à doubler les livraisons que le Programme alimentaire mondial effectue au Soudan et en Somalie dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire. La Russie a détruit des équipements portuaires, ce qui rend plus difficile le chargement des céréales sur les navires. Et maintenant, la Russie est allée encore plus loin, en brûlant des denrées alimentaires à quai et en menaçant d'assassiner des marins civils. Rien ne saurait justifier de tels actes punitifs.

De plus, la Russie a bénéficié de cette initiative. Les exportations de denrées alimentaires russes sont nettement supérieures aux niveaux d'avant-guerre. Les exportations de denrées alimentaires et d'engrais en provenance de la Russie n'ont jamais fait l'objet de sanctions. Le Royaume-Uni a collaboré avec les secteurs de la banque et de l'assurance pour faciliter les transactions, et l'ONU a œuvré sans relâche pour répondre aux préoccupations de la Russie. Nous savons que les prétendues raisons invoquées par la Russie pour mettre fin à l'Initiative de la mer Noire sont absurdes.

L'Ukraine n'a formulé aucune demande. Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères Kuleba dans cette salle, l'Ukraine ne veut rien d'autre que de mettre ses denrées alimentaires à la disposition du monde. Jusqu'à 24 millions de tonnes de denrées alimentaires ukrainiennes risquent désormais de ne pas être commercialisées sur les marchés mondiaux à cause de la Russie. Les actions de la Russie ont déjà entraîné une hausse des prix, ce qui a eu des répercussions immédiates sur les populations les plus pauvres et les plus affamées du monde, et ses dernières exigences reviennent à prendre en otage les populations souffrant de la faim dans le monde. Nous remercions la Türkiye, l'ONU et l'Ukraine des efforts qu'elles ont déployés pour protéger l'Initiative. Nous appelons la Russie à la rejoindre et à mettre un terme à la guerre. La nourriture n'est pas une arme.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths des exposés éclairants

et circonstanciés qu'ils nous ont présentés. Je tiens également à exprimer ma gratitude à la délégation équatorienne pour la participation en personne à la présente séance de S. E. Gustavo Manrique, Ministre des relations extérieures, et pour la déclaration fondée sur les principes qu'il a faite. Je note aussi la présence du représentant de la personne inscrite sur la liste des personnes recherchées par la Cour pénale internationale, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Les premiers jours qui ont suivi la suspension de l'Initiative de la mer Noire ont montré sans équivoque la logique russe qui sous-tendait cette mesure insidieuse. La Russie, qui ne s'est pas donné la peine d'inventer une explication plausible, a entrepris de détruire délibérément les capacités ukrainiennes d'exportation de céréales. Depuis lundi, les frappes de missiles et de drones russes ont principalement pris pour cible les infrastructures et les installations de stockage des ports ukrainiens. Pour la seule période du 18 au 20 juillet, la Russie a lancé sur l'Ukraine 56 missiles de croisière et 87 drones d'origine iranienne, y compris des missiles Kalibr, Onyx, Kh-22, Iskander et Kh-59. Dans le seul port de Chornomorsk, les frappes russes ont détruit 60 000 tonnes de céréales. Ces marchandises devaient depuis longtemps être chargées sur un navire de gros tonnage. Mais ce navire a passé plus de 60 jours dans la file d'attente du couloir céréalière, les inspections ayant été sabotées par la Russie. Les attaques de missiles ont également détruit des terminaux céréalières, des réservoirs et des postes d'amarrage dans les ports d'Odesa et de Chornomorsk. La nuit dernière, la Russie a continué de semer la terreur à coups de missiles, prenant pour cible des entrepôts de céréales. Selon les autorités régionales d'Odesa, les missiles Kalibr ont détruit 100 tonnes de pois et 20 tonnes d'orge.

L'envoyé de Poutine a essayé d'inventer des arguments pour expliquer pourquoi la Russie s'obstinait à compromettre la sécurité alimentaire mondiale en détruisant les céréales et autres denrées alimentaires ukrainiennes. La Russie elle-même a toutefois révélé son objectif sournois au début du mois de juin, lors du Forum économique international de Saint-Pétersbourg. La responsable de la tristement célèbre usine de propagande d'État Russia Today, Margarita Simonyan, a déclaré ouvertement en présence de M. Poutine :

« Tous nos espoirs reposent sur la famine. Voilà ce que cela signifie. Cela signifie que la famine va débiter maintenant et qu'ils lèveront les sanctions et deviendront nos amis, parce qu'ils se rendront compte que cela est nécessaire ».

En fait, comme la Russie a déjà invité dans cette salle de nombreux énergumènes, je voudrais faire écouter aux membres du Conseil l'enregistrement original en russe.

Je prie le Conseil de bien vouloir m'excuser pour ces problèmes techniques. Je lui enverrai la vidéo originale ultérieurement.

Pour ce qui est de l'intervention d'un certain microéconomiste autoproclamé, M. Khazin, je voudrais le renvoyer à la célèbre leçon du philosophe et professeur Harry Frankfurt sur la tromperie : « Il ne rejette pas l'autorité de la vérité, comme le fait le menteur [...] Il n'y prête aucune attention ». C'est pourquoi la déclaration de M. Khazin est un pire ennemi de la vérité que le mensonge.

Les agissements actuels de la Russie ne font que confirmer que les propos de M^{me} Simonyan ont bel et bien été entendus.

Selon les experts, la poursuite des attaques contre les ports ukrainiens, les risques accrus pour les complexes industriels et l'impossibilité d'exporter des céréales par voie maritime entraîneront de nouvelles hausses des prix du maïs et du blé à court terme. Il existe en outre un risque de suspension des opérations dans plusieurs usines ukrainiennes de transformation des graines oléagineuses et de réduction du rythme de transformation des graines de tournesol et de colza, ce qui aura de lourdes conséquences sur les prix mondiaux de l'huile de tournesol.

La nature terroriste des bombardements est aggravée par le fait que les missiles tels que l'Onyx et le Kh-22 sont conçus comme des missiles antinavires destinés à être lancés à partir du système de défense côtière Bastion-P basé au sol. Ces missiles ne sont guère précis contre des cibles au sol. Par ailleurs, il est difficile pour la défense aérienne ukrainienne de les détecter et de les abattre, car ils s'approchent de leurs cibles à grande vitesse et à faible altitude. La faible précision des missiles antinavires est à l'origine de tragédies telles que celle qui s'est produite le 20 juillet dans la région de Mykolaiv, où un missile russe a touché un immeuble résidentiel, tuant un couple marié dans son appartement et blessant 19 civils, dont cinq enfants. Il y a aussi eu plusieurs morts parmi les civils à Odesa, qui a subi de lourds tirs de missiles ces derniers jours.

Le 19 juillet, le Ministère russe de la guerre a déclaré que la Fédération de Russie attaquerait tous les navires marchands naviguant dans les eaux de la mer Noire qui se dirigent vers les ports ukrainiens. Le représentant du régime de Poutine a d'ailleurs déjà tenu les

mêmes propos à la séance d'aujourd'hui. Les menaces de la Russie de recourir à la force contre des navires civils, quel que soit leur pavillon, méritent d'être fermement condamnées. Elles constituent une atteinte à la liberté de navigation partout dans le monde. L'intention de la Russie de considérer les navires étrangers comme des cibles militaires est une violation flagrante des obligations que lui impose le droit international à l'égard de tous les États qui naviguent pacifiquement en mer Noire.

Selon la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les navires marchands des États non impliqués dans un conflit armé ont le droit de naviguer librement et pacifiquement, ce qui n'est pas considéré comme un acte d'agression. Les normes du droit international humanitaire interdisent toute attaque contre les navires d'États neutres s'ils ne se livrent pas à des actes belliqueux ni ne soutiennent des efforts militaires. Il n'y a aucune raison de penser que les navires marchands de nations étrangères appuient les efforts militaires simplement en exportant des céréales vers d'autres pays qui en ont besoin pour écarter la menace de la famine.

Aucune norme du droit international, y compris le droit du belligérant d'imposer un blocus, ne permet de justifier les actes de la Russie. La déclaration de la Russie n'a pas d'objectif militaire légitime direct. Elle vise au contraire à intimider les États neutres. La déclaration de la Russie porte sur l'ensemble de la mer Noire, et pas seulement sur une zone située à proximité immédiate des ports ukrainiens. En outre, elle ne prévoit pas d'exceptions pour des raisons médicales ou d'autres considérations humanitaires, comme l'exigent les règles de la guerre navale.

Ne disposant d'aucun argument crédible pour justifier ce qui ne peut l'être, à savoir ses attaques contre le droit à l'alimentation des populations partout dans le monde, la Russie continue de prétendre avec cynisme que l'Initiative de la mer Noire était une activité commerciale, et non humanitaire. Je ne vais pas m'attarder sur les aspects moraux d'une telle affirmation de la part d'un État qui accroît ses revenus en volant les céréales ukrainiennes des territoires occupés, pour les envoyer ensuite sur les marchés mondiaux. Dans le même temps, je rappellerai au Conseil les chiffres mentionnés par le Secrétaire général dans sa déclaration du 17 juillet. L'Initiative a permis d'acheminer en toute sécurité plus de 32 millions de tonnes de denrées alimentaires à partir des ports ukrainiens et a contribué à réduire les prix des denrées alimentaires de plus de 23 % depuis le mois de mars 2022. Le Programme alimentaire mondial a expédié plus de 725 000 tonnes pour soutenir les opérations humanitaires et réduire la faim en

Afghanistan, dans la Corne de l'Afrique et au Yémen. Le retrait de la Russie de l'Initiative de la mer Noire et ses attaques cyniques et constantes contre les infrastructures portuaires, les moyens de navigation et les terminaux céréaliers ukrainiens ne sont rien d'autre que des tentatives d'éliminer un concurrent sur le marché, d'augmenter délibérément les prix mondiaux des denrées alimentaires et de faire des profits aux dépens de millions de personnes dans le monde.

Nous demandons à nos partenaires de soutenir pleinement l'initiative de l'Ukraine visant à établir un couloir maritime humanitaire en mer Noire. Ce couloir humanitaire rétablira des voies d'approvisionnement alimentaire indispensables pour les régions qui en ont le plus besoin.

Nous appelons la communauté internationale à condamner les actes de la Russie et à prendre les mesures appropriées pour garantir la sécurité de la navigation en mer Noire, gage de la sécurité alimentaire dans le monde.

Comme l'a dit le Président de mon pays :

« Les terroristes russes veulent s'ériger en exemple de la façon de détruire la vie. Nous deviendrons exemplaires dans la manière dont nous protégeons la vie et montrerons comment la vie répond, de manière juste et inéluctable, à chaque coup porté à chaque terroriste ».

Avant de conclure, je voudrais profiter de cette occasion pour adresser une demande formelle aux représentants du Secrétaire général présents dans cette salle. Je leur demande d'appeler l'attention des responsables compétents des Nations Unies, en particulier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, sur les aveux publics des responsables de la Croix-Rouge bélarussienne, qui reconnaissent avoir pris part au déplacement illégal et massif d'enfants des territoires occupés de l'Ukraine. Je leur demande également de suivre comme il se doit cette situation choquante et d'en rendre compte.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Türkiye.

M^{me} Özgür (Türkiye) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs exposés.

Outre la perte de milliers de vies civiles, le déplacement de millions de personnes et des dégâts matériels évalués à des milliards de dollars, la guerre en Ukraine

continue d'avoir des effets négatifs sur les prix de l'énergie, de perturber les chaînes d'approvisionnement et d'aggraver l'insécurité alimentaire mondiale. L'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens a eu un effet stabilisateur sur les prix des céréales et a contribué à la sécurité alimentaire mondiale pendant près d'un an. Cette initiative a permis d'exporter plus de 32,8 millions de tonnes de divers produits céréaliers vers les marchés mondiaux depuis le 22 août 2022. Elle a permis d'éviter une pénurie alimentaire majeure et facilité l'accès des pays aux revenus les plus faibles aux produits alimentaires. Le Programme alimentaire mondial a également bénéficié de la baisse des prix dans le cadre de ses opérations.

Par conséquent, la reprise de l'Initiative de la mer Noire reste cruciale dans le cadre des efforts communs que nous déployons pour lutter contre la faim dans le monde et garantir des prix alimentaires stables pour les consommateurs du monde entier.

L'arrêt définitif de l'Initiative de la mer Noire sera préjudiciable au marché alimentaire mondial. Ce sont les pays qui dépendent de la stabilité des prix garantie par l'Initiative qui en pâtiront le plus.

L'Initiative de la mer Noire et le mémorandum d'accord conclu entre l'ONU et la Fédération de Russie sont tous deux essentiels pour les personnes vulnérables du monde entier. C'est pourquoi nous devons conjuguer nos efforts et trouver un moyen de mettre en œuvre simultanément ces deux volets de l'accord. À cette fin, nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général pour faciliter l'exportation de produits alimentaires et d'engrais russes. Nous reconnaissons qu'il reste des progrès à faire. Cela requiert également des mesures supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés. Nous devons garder à l'esprit que les communautés les plus vulnérables du monde comptent sur nous pour trouver un compromis permettant de relancer l'Initiative.

Nous espérons que la suspension actuelle sera temporaire et que les opérations reprendront dès que possible pour répondre aux besoins et aux attentes de toutes les parties prenantes. Nous poursuivrons nos efforts en collaboration avec l'ONU et les deux parties. Dans l'intervalle, nous invitons toutes les parties à faire preuve de calme et de retenue et à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales qui peuvent compromettre les perspectives de relance de l'Initiative.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Roumanie.

M^{me} Mocanu (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la France et l'Équateur d'avoir demandé la tenue de la présente séance. Je remercie également de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths, ainsi que la présidence britannique d'avoir permis à ma délégation de prendre la parole.

Hier, le Secrétaire général António Guterres a parlé de confiance, de solidarité et d'universalité lors de la présentation de sa note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix. Dans cette note, il mentionne également que la guerre est un choix.

Un an et demi après son invasion de l'Ukraine, la Russie continue de mener une guerre qu'elle a choisi de déclencher. La décision de la Russie de se retirer de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, au mépris des besoins des pays en développement, est aussi un choix. Cependant, la décision de la Russie a des effets multidimensionnels partout dans le monde. Nous n'en connaissons pas encore toutes les conséquences, mais nous resterons solidaires de ceux qui sont dans le besoin.

La Roumanie s'associe aux orateurs et oratrices précédents pour saluer les efforts de l'ONU et d'autres acteurs, en particulier la Türkiye, qui œuvrent de manière constructive à atténuer les tensions sur le marché des denrées alimentaires. Nous demandons à la Russie de revenir sur sa décision et de faire le bon choix en adhérant de nouveau à l'Initiative de la mer Noire.

L'Initiative de la mer Noire demeure un bon exemple de multilatéralisme à l'œuvre. Toutefois, tous les acteurs doivent participer de manière constructive et respecter les règles établies, la Charte des Nations Unies, le droit international et le droit international humanitaire.

Sur les 41 millions de tonnes de céréales en provenance d'Ukraine qui ont été exportées par les couloirs de solidarité de l'Union européenne, plus de 20 millions ont transité par la Roumanie. Si l'on y ajoute les 32 millions de tonnes de céréales exportées dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire, la quantité totale qui a quitté les rives de la mer Noire et a été exportée dans le monde entier s'élève à plus de 50 millions de tonnes de céréales. Cela signifie qu'un choix a été fait pour préserver la confiance, la solidarité et l'universalité.

Mon pays continuera d'honorer la promesse qu'il a faite au monde et de contribuer à réduire les risques d'une crise alimentaire mondiale, à la fois en tant que voisin immédiat de l'Ukraine et en tant que membre de l'Union européenne.

De concert avec l'ONU, l'Union européenne a fait tout ce qui était en son pouvoir pour relever les défis posés par un acteur qui avait sapé le droit international. C'est le choix du pragmatisme qui a été privilégié, celui consistant à tout mettre en œuvre pour permettre aux pays en développement de tirer profit de l'Initiative de la mer Noire et des céréales exportées grâce à elle.

Cette initiative est une victoire pour toutes les parties qui y prennent part et pour toutes celles à qui elle profite. L'Initiative est l'expression manifeste de la volonté de ne laisser personne de côté. Il est impératif de la rétablir.

Nous restons consternés par le nombre élevé d'attaques qui visent des écoles et des hôpitaux en Ukraine. Encore une fois, les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles sont strictement interdites par le droit international et doivent cesser immédiatement. C'est le cas notamment des frappes de missiles et de drones qui visent actuellement les ports ukrainiens d'Odesa, de Chornomorsk et de Mykolaïv.

Il est primordial de respecter le droit international et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Faute de quoi, nous nous rendons complices de l'impunité. Ce n'est pas l'image de nous-mêmes que nous voulons donner aux générations de demain.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés et des efforts inlassables qu'ils ont déployés sous la direction du Secrétaire général au cours de l'année écoulée.

Un membre permanent du Conseil de sécurité menace d'attaquer tout navire qui pénétrerait dans la mer Noire, quels que soient la cargaison qu'il transporte ou le pavillon qu'il arbore. Ainsi, nous sommes désormais tous et toutes des cibles potentielles de l'agression russe. La Russie bombarde les entrepôts de céréales et les infrastructures des ports ukrainiens, lesquels sont indispensables à la sécurité alimentaire dans le monde, et elle a torpillé l'Initiative de la mer Noire. Pourtant, elle prétend se préoccuper de la sécurité alimentaire mondiale.

L'Union européenne condamne le choix de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire. Cette décision aggrave encore la crise alimentaire mondiale et provoque une hausse des prix alimentaires dans le monde entier. Des centaines de millions de personnes déjà vulnérables, en particulier en Afrique, en paieront le prix.

Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et la Türkiye pour poursuivre un dialogue constructif, et nous appelons la Russie à revenir sur sa décision de se retirer. L'Ukraine doit être incluse dans tout accord.

Depuis son retrait, la Russie a bombardé des infrastructures portuaires à Odesa, Chornomorsk et Mykolaïv, faisant des victimes parmi la population civile, dont des enfants. Selon les informations disponibles, plus de 60 000 tonnes de céréales destinées à l'exportation ont été détruites mercredi. La Russie a menacé d'attaquer les expéditions de céréales transitant par la mer Noire. C'est totalement inacceptable.

La vérité gênante que la Russie souhaite dissimuler est qu'elle tire profit de la hausse des prix alimentaires mondiaux. Les données publiquement disponibles montrent que les exportations de céréales russes ont atteint des volumes record. Entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin, la Russie a exporté 44,7 millions de tonnes de blé, soit plus de 10 % de plus que la moyenne des années précédentes. La reprise totale de ses exportations d'engrais est imminente.

Contrairement à ce qu'affirme la désinformation russe, l'Initiative de la mer Noire a profité à tous les pays importateurs de denrées alimentaires en contribuant à faire baisser les prix mondiaux. L'exportation, depuis l'Ukraine, de près de 33 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires à destination de 45 pays différents a permis de réduire les prix de plus de 23 % depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. La moitié de ces céréales, composées pour deux tiers de blé, a été acheminée vers des pays en développement. Les céréales achetées par le Programme alimentaire mondial (PAM), dans le but d'appuyer ses opérations humanitaires dans les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire, proviennent pour moitié d'Ukraine. Si l'acheminement par la mer Noire n'est plus possible, le PAM devra s'approvisionner ailleurs, à un coût plus élevé.

L'Initiative de la mer Noire représente une réalisation majeure issue d'un multilatéralisme efficace et, pour reprendre les termes du Secrétaire général, une lueur d'espoir dans un monde qui en a désespérément besoin. Depuis le retrait de la Russie, les prix du blé et du maïs ont grimpé en flèche. La vérité est simplement que la Russie s'est livrée à un calcul cynique : en bloquant les exportations en provenance de l'Ukraine, elle réalisera des bénéfices plus importants sur ses propres exportations.

Le Secrétaire général a clairement démontré que la Russie avait tiré d'importants avantages du mémorandum d'accord sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes. L'ONU a œuvré sans relâche pour débloquer les actifs, faciliter les cadres réglementaires et

nouer le dialogue avec le secteur privé afin de trouver des solutions spécifiques dans les secteurs de la banque et de l'assurance. Ces efforts ont été menés en étroite collaboration avec l'Union européenne.

Tandis que la Russie propage la désinformation et maintient ses propres restrictions à l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais dans le but de faire grimper les prix, l'Union européenne n'a ménagé aucun effort pour éviter que ses sanctions ne portent atteinte à la sécurité alimentaire dans les pays tiers. Nous avons fourni aux opérateurs économiques des orientations détaillées sur l'application des sanctions, en précisant que le transfert, par des opérateurs européens et sur notre territoire, de denrées alimentaires et d'engrais russes à destination de pays tiers était autorisé. En décembre, nous avons introduit une dérogation législative autorisant les transactions avec des personnes visées par des sanctions afin de faciliter ce type d'échanges. Nous avons collaboré avec l'ONU pour mettre en place un mécanisme de paiement sur mesure pour la Banque agricole russe, par l'intermédiaire de JP Morgan et indépendamment du réseau SWIFT, afin de permettre les paiements en lien avec les denrées alimentaires et les engrais. En outre, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ONU et nos partenaires afin de remédier à tout goulet d'étranglement spécifique et de faciliter l'accès aux denrées alimentaires et aux engrais en provenance de Russie. La Russie a conscience de tout cela.

L'Union européenne et ses États membres demeurent déterminés à répondre aux besoins des pays

vulnérables à l'insécurité alimentaire. Le Sommet sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra à Rome la semaine prochaine, sera l'occasion d'appeler à une accélération de l'action dans ce domaine. Outre l'Initiative de la mer Noire, les corridors de solidarité de l'Union européenne ont permis l'exportation de plus de 41 millions de tonnes de produits alimentaires et agricoles ukrainiens. Nous consacrons également 18 milliards d'euros pour répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire, en mettant l'accent sur les régions les plus vulnérables, et nous appelons une nouvelle fois tous les pays à accroître l'aide humanitaire qu'ils apportent à cet égard.

Nous demandons à la Russie de cesser d'utiliser la nourriture comme une arme et de réintégrer l'Initiative de la mer Noire. L'Union européenne continuera d'agir pour lutter contre l'insécurité alimentaire. La nourriture ne peut pas servir d'outil politique. Nous restons disposés à rechercher, de concert avec l'ONU, des solutions qui contribueraient à la reprise de l'accord céréalière.

Pour terminer, je rappelle au Conseil de sécurité que l'Initiative de la mer Noire n'aurait pas été nécessaire si la Russie n'avait pas déclenché une guerre d'agression contre son voisin et bloqué les ports ukrainiens utilisés pour l'exportation de céréales. Je réaffirme aussi le soutien indéfectible de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense.

La séance est levée à 12 h 15.